

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



L'histoire économique dans le *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*

Alain Buffon

Number 135-136, May–August–September–December 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040739ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1040739ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Buffon, A. (2003). L'histoire économique dans le *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (135-136), 89–132. <https://doi.org/10.7202/1040739ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'histoire économique dans le *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*

par Alain Buffon

Nous avons convenu, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Société d'histoire de la Guadeloupe (SHG), de marquer cette longue étape par un séminaire, afin d'examiner dans quelle mesure, nous avons approché l'objectif commun à toutes les sociétés savantes : « réduire le champ de l'incertain »¹ ; mais également afin de nous interroger sur les nouvelles approches et les nouveaux problèmes abordés, les nouveaux objets analysés, en bref sur l'apport de la Société d'histoire à l'amélioration de nos connaissances sur nos économies et nos sociétés.

Malgré ces 40 années de pratique commune dans le champ de l'histoire, la SHG n'a pas donné naissance à une école. Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'un groupe fortement structuré, mais d'une addition d'individualités, d'où une absence de coordination des divers travaux, sauf au hasard d'une commémoration². Il est vrai qu'il n'y a pas eu de manifeste lors de sa création même si quelques-uns des contributeurs reconnaissent l'influence de Braudel et des *Annales*, c'est-à-dire une nouvelle

1. VILAR, « Histoire marxiste, histoire en construction », dans LE GOFF (J.), NORA (P.) dir., *Faire l'histoire*, t. 1 : *Nouveaux problèmes*, Gallimard, 1974, p. 171.

2. Par exemple récemment : SHG, *1802 en Guadeloupe et à Saint-Domingue. Réalités et mémoire*, Actes du colloque de Saint-Claude 2-3 mai 2002, Gourbeyre, 2003 ; *La rébellion de la Guadeloupe, 1801-1802*, recueil de textes commentés par J. Adélaïde-Merlande, R. Bélénus, F. Régent. Gourbeyre 2002.

façon de concevoir l'histoire, globale, interdisciplinaire et largement fondée sur l'économie et sur la longue durée. D'où la diversité des thèmes et sujets, des procédures de traitement, la multiplicité des niveaux d'analyse, des démarches d'exposition de chacun qui font la diversité et la richesse de nos publications.

Aussi, malgré le caractère imposant, assez exceptionnel dans notre région, des 130 numéros du *Bulletin*, il ne faut pas y chercher une histoire économique cohérente, structurée, complète de la Guadeloupe ; mais en revanche, on va y trouver un traitement souvent approfondi de certains secteurs d'activité, (par exemple, les deux productions principales, le sucre et la banane). Je voudrais tenter de dire ici les premiers résultats d'une histoire économique en construction.

Alors il faut d'entrée de jeu saluer l'initiative et le travail de deux de nos membres, Raymond Boutin et Gérard Lafleur, assistés d'un informaticien, Daniel Romney ; ils ont établi en 1997 un index des articles publiés dans le *Bulletin* de 1963 à 1995, classés sous trois rubriques : une table alphabétique des auteurs, une table des pays concernés, une table des périodes étudiées³. Cet index, instrument de travail extrêmement utile, nous a été d'un grand secours pour la reconnaissance des articles économiques et financiers, même si nous n'avons pas suivi forcément toutes leurs propositions, en ne retenant pas, sous cette rubrique économique, certains articles proposés ou, au contraire, en en incorporant d'autres.

D'autre part le partage des tâches pour la bonne tenue de ce séminaire a fait que nous n'avons pas intégré dans notre champ d'investigation des thèmes importants : la démographie qui sera traitée par R. Boutin, l'esclavage par R. Bélénus, la Caraïbe par J. Adélaïde.

1. LES SOURCES

Comme l'indique François Furet, « dans la mesure où l'histoire quantitative suppose l'existence et l'élaboration de longues séries de données homogènes et comparables, le premier problème qui se pose en termes nouveaux est celui des

3. BSHG, *Table des articles 1963-1995*, numéro spécial, 1997.

sources »⁴. Le renouveau méthodologique part de l'existence et de l'analyse des sources. Deux articles de fond permettent de faire l'inventaire de l'existant, de savoir comment il a été produit⁵.

Guy Stéhlé nous a proposé un historique des grands recensements antillo-guyanais et en particulier de la Guadeloupe de 1664 à 1999, tandis que Christian Schnakenbourg a procédé à un « récolement systématique » de toutes les données chiffrées disponibles antérieures à 1835⁶. Ils ont, non sans raison, insisté tous les deux sur l'ancienneté des dénombrements, les lacunes importantes dans les données.

A. L'ancienneté des dénombrements

Guy Stéhlé l'a bien montré, « l'idée d'un recensement général annuel, dans les îles, est présente dès les tous débuts de la colonisation »⁷. Il nous éclaire sur les conditions pratiques de la production des données statistiques répondant aux besoins

4. FURET (François), « Le quantitatif en histoire », dans *Faire l'histoire, op. cit.*, t. 1 p. 47. Pour Braudel, « la tâche qu'elle nous assigne [l'Histoire] est, avant tout, pour des années, de parfaire nos outils, nos techniques, notre matériel documentaire. » dans *Les écrits de F. Braudel*, t. 3 *L'histoire au quotidien : Lucien Febvre et l'histoire*, Paris, de Fallois, 2001, p. 275.

5. Jacques Mairese nous rappelle que « l'étude des informations produites à une époque par une société sur elle-même peut être aussi riche en enseignements sur cette époque et sur cette société que la substance de ces informations. » *Pour une histoire de la statistique*, t. 1, Contributions INSEE, p. 8 ; c'est une piste qui n'a pas encore été suffisamment explorée.

6. STHELÉ (Guy), « Petit historique des grands recensements antillo-guyanais et en particulier de la Guadeloupe », *BSHG*, 1998, n°115, p. 3-59 ; SCHNAKENBOURG (Christian), « Statistiques pour l'histoire de l'économie de plantation en Guadeloupe et en Martinique (1635-1835) », *BSHG*, 1977, n°31, p. 3-121.

7. Significatif à cet égard est le mémoire, que cite Stéhlé, adressé au gouverneur de Baas, le 16 septembre 1687 : « Aussitôt qu'il sera arrivé dans les îles, Sa Majesté veut qu'il fasse travailler à un rôle exact de tous les habitants de chacune d'icelles, français, étrangers et nègres qui y sont habitués, divisé par cases et par bourgades, suivant que cette division a déjà été établie ; que dans ce rôle il y soit fait mention du nombre d'enfants que chacun des habitants aura, tant de l'un que de l'autre sexe, et de l'âge des père, mère et enfants, et que le dit S^r de Baas envoie le rôle au S^r Colbert » (4). Pour une vision incluant d'autres colonies françaises, voir J. Dupaquier et E. Vilquin, « Le pouvoir royal et la statistique démographique », dans *Pour une histoire de la statistique, op.cit.*, t. 1, section 2 : « Aux colonies : le pouvoir et le savoir », p. 92-101.

du moment. Au départ, des préoccupations de défense et de peuplement imposent une bonne connaissance du territoire ; par exemple, l'état « des terres vacantes à concéder pour y établir de nouveaux colons » nous a permis d'hériter à la Guadeloupe et à la Martinique des terriers de 1671 qui font aujourd'hui le bonheur des généalogistes et des historiens.

Mais au fil du temps, les préoccupations commerciales, fiscales ont pris le pas sur celles de défense, « le degré de précision et la complexité des recensements se sont améliorés » ; sont édités, à partir de 1831, des documents synthétiques, sous la forme d'un « État de commerce, de cultures et de population relatif aux colonies françaises » en 1833. Ensuite les « Notices statistiques sur les colonies françaises » en 1837 et en 1839. Enfin les « Tableaux de population, de culture, de commerce et de navigation » sont publiés jusqu'en 1914 (23, p. 13)⁸.

Pourtant nous sommes bien loin de disposer de « séries temporelles d'unités homogènes et comparables » sur la longue période, instrument indispensable, aux yeux d'un Simiand, pour la compréhension du système et du fonctionnement économique d'une société.

C'est à partir de 1954 que débiteront les recensements « modernes » : 1954, 1961, 1967, 1974, 1982, 1990, 1999 s'inscrivent dans la continuité. (23, p. 47)

B. Des lacunes importantes dans les données

Il y a évidemment, en milieu tropical peut être plus qu'ailleurs, la question évoquée par François Furet « de l'existence aléatoire de ce matériau historique, des hasards de sa conservation, de sa destruction partielle ou de sa disparition totale »⁹, qui pose le problème du raccordement de séries disparates ; mais C. Schnakenbourg met également et peut être surtout l'accent sur les erreurs importantes dans les données : « beaucoup trop de chiffres sont médiocres, douteux, incertains, approximatifs... voire même parfois totalement faux... », avec le

8. Les numéros, éventuellement suivis de lettres, renvoient à la table des articles utilisés donnée en annexe.

9. FURET (F.), « Le quantitatif en histoire », dans *Faire l'histoire, op. cit.*, t. 1, p. 49 : « Le problème est moins celui des lacunes absolues, que celui des séries incomplètes. » (p. 50).

risque majeur que ces chiffres fragiles accèdent au rang d'énoncés incontestables ; constat valable même pour une période plus récente. Décrivant en effet le mouvement de création des usines durant la décennie 1860, il constate que « les statistiques de l'époque ne sont guère fiables et ne peuvent être utilisées telles quelles, dans la mesure où nous ne savons pas toujours ce qu'elles recouvrent exactement » ; aussi devra-t-il « partir des documents de la pratique » : bulletins agricoles des maires, minutes notariales, registres des hypothèques. (22d, p. 29)

Cependant, en dépit des difficultés provoquées par les servitudes de l'information disponible, l'intérêt de ces données n'est pas contestable. C. Schnakenbourg en convient d'ailleurs honnêtement : « il en va, par contre, tout différemment si l'on considère ces séries dans leur globalité et à moyen et long terme... elles permettent d'apprécier les tendances générales des évolutions séculaires... et les mutations structurelles qui les accompagnent ». (22d, p. 7-8) ; il est en effet, comme l'indique Ernest Labrousse, « capital d'en disposer, indispensable de les enrichir »¹⁰ ; de fait, elles ont permis le développement de l'utilisation des sources quantitatives dans la recherche historique en Guadeloupe.

2. LE MODE DE PRODUCTION

La lecture attentive des articles économiques du *Bulletin* permet de dresser un état des lieux, faisant ressortir à chaque période à la fois le particularisme des structures, l'hétérogénéité des composantes de l'ensemble, l'interdépendance et l'intégration de ces éléments. Ils nous font voir la mise en place d'un mode de production esclavagiste dans le cadre d'une économie de plantation.

A. Les éléments constitutifs du modèle

L'habitation a fait l'objet, de la part des chroniqueurs, en particulier Du Tertre et Labat¹¹, de descriptions précises et riches,

10. LABROUSSE (Ernest), *Histoire économique et sociale de la France*. PUF, 1976, t. 3/1, Introduction, p. 11.

11. CHATILLON (Marcel), « Sucrieries au Brésil et aux Antilles à la fin du XVII^e, d'après Antonil et Labat », *BSHG*, 1983, n°55, p. 15-49. Le *Nouveau*

à partir de quoi des chercheurs anglo-saxons ont élaboré le concept de société et d'économie de plantation. Les prolégomènes en ont été posés lors d'un colloque sur « Les systèmes de plantation dans le nouveau monde » en 1959 à Washington¹². Ces travaux, ceux qui les ont suivis, ont permis de passer de l'empirisme descriptif au concept. L'économie de plantation s'est imposée très vite comme un instrument apte à faire progresser l'intelligibilité de l'économie et de la société des îles. Dans toute la Caraïbe, l'habitation-sucrière a été l'unité typique de production du XVII^e au milieu du XIX^e siècle, offrant ainsi un magique laboratoire aux études comparatives.

Le *BSHG* a apporté une contribution importante à l'enrichissement du système descriptif et interprétatif par des analyses documentées des éléments constitutifs du système ; les avancées ont été inégales suivant les secteurs d'activité, d'où, parfois, le sentiment d'un silence assourdissant, notamment sur le commerce extérieur, ou des absences inquiétantes ou significatives, s'agissant par exemple des revenus et de leur répartition. Tant il est vrai, comme nous le dit Michel Volle, que « le nombre révèle ce qu'il mesure, et du même coup cache ce qu'il ne mesure pas »¹³.

Mais alors qu'en France la révolution quantitative est née d'« une méditation sur la conjoncture, dans laquelle la chronologie des prix offrait, à l'époque, les repères les plus solides »¹⁴, l'histoire sérielle aux Antilles est née d'une « méditation » sur le modèle de l'économie de plantation, considéré comme un outil d'analyse destiné à aborder et faciliter l'examen de situations concrètes.

Voyage aux Isles de l'Amérique de Labat (1722) comporte un véritable traité du sucre de 346 pages dans sa 3^e partie. « Labat dirigea successivement les propriétés des Dominicains du Fonds Saint-Jacques en Martinique de 1696 à 1698 et de nouveau en 1704, et du Baillif en Guadeloupe de 1700 à 1702. Certains ont pu parler de “ la méthode du Père Labat ”, bien que la technique qu'il décrit soit celle qui était employée couramment bien avant lui et qu'il n'y ait apporté aucune modification. »

12. *Plantation systems of the New World*, Washington DC, Pan American Union, Social Science monographs, n°7, 1959.

13. VOLLE (Michel), « Statistique fétichisée et statistique réelle » dans *Histoire économique XVII^e-XX^e siècles. Textes essentiels*, Margairaz (Michel) dir., Larousse, 1992, p. 601.

14. LE ROY LADURIE (Emmanuel), « La révolution quantitative et les historiens français : bilan d'une génération (1932-1968) », dans, *Histoire économique XVII^e-XX^e siècles, op. cit.*, p. 625.

La connaissance des mécanismes particuliers de cette institution a été rendue possible grâce, notamment, à la correspondance échangée entre les propriétaires résidant en France et leurs gérants sur place et aux comptes de plantation qui leur étaient adressés. Gabriel Debien est le spécialiste incontesté de l'analyse de ces papiers privés, dit papiers de plantation, nombreux surtout pour Saint-Domingue. Les documents de ce type (papiers privés) sont, évidemment, plus rares pour la Guadeloupe ; les chercheurs ont donc eu recours principalement aux minutes notariales¹⁵.

C'est dire l'intérêt des études publiées dans le *BSHG* sur trois habitations de la région de Basse-Terre habituellement négligée par les chercheurs au profit des habitations-sucreries du Nord Basse-Terre et de la Grande-Terre ; il s'agit des habitations l'Ilet, Mont-Carmel et Bologne. Rareté dans la rareté, l'exemple de Bologne, unité toujours en activité, qui a fait l'objet de trois articles, et que l'on peut retenir comme exemple emblématique.

a. Le fonds des terres

G. Lafleur¹⁶ nous conte l'histoire de la propriété et de ses différents propriétaires depuis sa création en 1654 par Jacob Class, hollandais protestant réfugié du Brésil, jusqu'à nos jours. Dans cette « valse des propriétaires »¹⁷, Amé Noël « homme de couleur libre de naissance », achète l'habitation le 26 mai 1830. Né « nègre libre »¹⁸ à Bouillante, il fut tour à tour pêcheur,

15. SCHNAKENBOURG (Christian), « Recherches sur l'histoire de l'industrie sucrière à Marie-Galante, *BSHG*, 1981, n°48 et 50, 144 p. ; « L'industrie sucrière dans la partie française de Saint-Martin au XVIII^e siècle », *BSHG*, 1967, n°8, p. 12-25 ; PARISIS (Denise et Henri), « Le siècle du sucre à Saint-Martin français », *BSHG*, 1994, n°99-102, 208 p. Ces minutes notariales sont également largement utilisées dans le cadre des monographies de communes : Bouillante, Saint-Claude (Gérard Lafleur) ; en Martinique, Fort-de-France (Joseph Janin), Case-Pilote, Carbet (Bernard David).

16. LAFLEUR (Gérard), « La distillerie Bologne. Du sucre au rhum », *BSHG*, 1995, n°103, p. 75-110.

17. DUSSERT-VIDALET, « L'habitation du Mont-Carmel », 1977, n°32, p. 22 ; ABÉNON (Lucien), « L'habitation de l'Ilet entre 1731 et 1765 d'après deux inventaires », *BSHG*, 1984, n°60, p. 3-12.

18. Étudiant la zone des Grands-Fonds, Lawson-Body remarque que le groupe ethno-social des libres de couleur n'accédera que très marginalement à la propriété foncière. Sur les 826 habitations secondaires dénombrées dans la zone, seules 202 (24%) revenaient aux « rouges » et noirs affranchis (11).

marchand d'engins de pêche, habitant et sans doute corsaire lors de la Révolution, pendant laquelle il spécula sur les prises (15, p. 92-93). En 1848, il organisa une société avec ses 60 cultivateurs ; il fournissait l'outil de travail et ceux-ci la force de travail ; les bénéfices devaient être partagés en deux parties égales (15, p.95 et suiv.). Son neveu, François-Joseph Amé-Noël, qui hérite de l'habitation en 1850, entreprend de la moderniser (achat d'une centrifugeuse afin d'améliorer la qualité des sucres) et reçoit en juin 1853 la visite du gouverneur de l'île (15, p. 98).

G. Debien¹⁹, à partir des inventaires de début de gestion des procureurs en 1781, 1784 et 1787, nous fait, dans l'un des tout premiers numéros de la revue, « un gros plan » sur la sucrerie de Saint Robert et la caféière du Mont d'or ; les propriétaires, la veuve de Georges de Bologne de Saint-Georges et sa fille, vivant en métropole « ne sont, nous dit Debien, que les rentières de leurs plantations ». Vu « la rareté de cette sorte de sources » pour l'histoire de la Guadeloupe, c'est l'occasion d'observer l'organisation générale de ces habitations, les transformations de ces biens et un peu la vie de leurs esclaves au cours de ces quatre années (1783-1787).

« Ce dont nous n'avons vu aucun exemple dans nos autres îles, la caféière et la sucrerie sont contiguës, leurs bâtiments proches les uns des autres sinon emmêlés. Leurs esclaves ne forment qu'un atelier.

Le carré de caféière est prisé 1 800 livres, celui de la sucrerie 3 000 livres. Mais ce sont là des prix moyens, que le fonds soit cultivé ou non. » (11, p. 13)

Pour savoir si la fabrication des sucres de chaque pièce, qui est encore à sarcler, à épailer, à couper, à rouler, équivaldra au quart ou à la moitié ou aux trois quarts de la valeur des sucres escomptés, il faut qu'on ait soigneusement calculé le prix de revient du travail des esclaves, des transports par cabrouet, le coût de la journée des bêtes au moulin. (11, p. 16)

Pour l'ensemble de la Guadeloupe, en 1835, environ 93% du patrimoine foncier de la colonie appartenait aux sujets blancs qui ne représentaient que 22% de la population libre et 5 % de la population totale de la colonie (13) : *BSHG*, 1995, n° 103, « De l'univers d'exclusion aux premières formes de socialisation », p. 6-39.

19. DEBIEN (Gabriel), « Plantations à la Guadeloupe. La caféière et la sucrerie Bologne au Baillif (1787) », *BSHG*, 1965, n°3-4, p. 11-21.

C. Schnakenbourg²⁰ termine le cycle par l'histoire des aspects industriels et financiers pendant la période où Bologne fonctionne en usine centrale : processus de création de l'usine entre 1873 et 1875, problème de son approvisionnement en cannes, évolution de sa situation financière, liquidation en 1886-87. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

b – La main-d'œuvre servile

Selon G. Debien qui a consacré une solide étude aux engagés, « nous savons bien peu de choses » sur ces 36 mois ; son article sur « Les engagés des Antilles au travail (XVII^e siècle) » ne concerne que Saint-Christophe et Saint-Domingue²¹.

En revanche, sur les esclaves, on a beaucoup écrit. Nous nous limiterons ici d'abord à un flash sur les contours de la vie quotidienne des esclaves ; nous l'empruntons à Debien dans son étude sur Bologne : « La sucrerie Mont-Robert en 1787 compte 207 esclaves : quatre pièces sont mises en manioc, pour la réserve générale des vivres des esclaves. Les pièces sont au nombre de 36. La pièce de cannes dite de la Grande Coutume, de 3 carrés et demi, est distribuée en jardins pour les esclaves. C'est pour leurs provisions personnelles. » (11, p. 14-16)

Ensuite, dans une étude qui se veut plus exhaustive, Nicole Vanoni-Frisch, à partir des registres notariaux de la Guadeloupe de 1776 à 1789, a étudié les esclaves de l'île à la fin de l'Ancien Régime. Elle a pu ainsi constituer un échantillon significatif de 8 820 sujets représentant 10 % de la population de 1782. Ces sources notariales constituent une information de première main ; le traitement informatique des données va permettre de réaliser ce que François Furet considérait comme « la première tâche de l'histoire sérielle, l'impératif de son développement..., la constitution du matériau d'analyse »²².

20. SCHNAKENBOURG (C.), « Note complémentaire sur l'histoire industrielle et financière de l'usine Bologne (1873-1887) », *BSHG*, 1996, n° 110, p. 39-63 ; « La création des usines en Guadeloupe (1843-1884) », 2000, n° 124-125, p. 44.

21. « Nous les voyons partir de La Rochelle, de Nantes, de Lorient, du Havre, de Dieppe, munis de leur contrat... De leur passage, du point de leur débarquement, même de l'île où ils serviront, des tâches qui leur seront demandées, des conditions de leur vie, nous ne savons à peu près rien » DEBIEN (Gabriel), *BSHG*, 1983, n° 55, p. 3-14. Son étude *Les engagés pour les Antilles (1634-1715)*, Paris, Larose, 1952, constitue la référence.

22. FURET (F.), « Le quantitatif en histoire », dans *Faire l'histoire, op. cit.*, p. 49.

Mais ces actes sont des listes nominatives, des recensements qui nous donnent à une date donnée, pour une habitation donnée, les noms, les origines, le sexe, l'âge, le prix, le métier éventuel et les maladies, les qualités ou les défauts, les filiations et l'état matrimonial, la présence ou l'absence des hommes et des femmes esclaves de cette plantation. Nous n'avons donc qu'une photographie datée, mais qui a grandement améliorée nos connaissances sur le monde servile guadeloupéen²³. Il était certes déjà fort utile que des aspects importants se voient confirmés par l'utilisation de sources quantitatives et par des procédures de comptage : importance de la mortalité, importance du % de créoles dans la population, qui ne sont pas sans incidences sur la croissance démographique et sur la rapidité avec laquelle les bossales adoptent les mœurs et les habitudes des nègres créoles. Mais cette étude apporte également des aperçus nouveaux sur les hiérarchies internes, les différences ethniques et celles entre les sexes qui structurent la société servile, la présence de 15 % de sang-mêlé dans la population esclave, autant d'acquis qui montrent bien l'intérêt d'une recherche quantitative.

Les problématiques sur l'efficacité du travail libre par rapport au travail servile peuvent être nuancées par quelques observations relatives aux formes spontanées de résistance des esclaves – le constat d'un déficit de main-d'œuvre, leitmotiv permanent des planteurs – ou par une observation relative à l'inélasticité de l'offre de travail, en l'absence d'un vrai marché.

Enfin, la pratique du Samedi nègre fait apparaître une des contradictions du système. Dans son jardin, l'esclave travaille pour lui-même ; ce travail échappe à la supervision du travail en atelier et en brigade ; l'esclave bénéficie des produits de son travail ; il acquiert un véritable espace d'autonomie financière

23. VANONI-FRISCH (Nicole), « Les esclaves de la Guadeloupe à la fin de l'Ancien Régime d'après des sources notariales, 1770-1789 », *BSHG*, 1985, n° 63, p. 3-165. Voir, dans le cadre d'une habitation, GAUTIER (Arlette), « Les esclaves de l'habitation Bisdary (1763-1817) », *BSHG*, 1984, n° 60, p. 13-50. Mais, comme l'indiquait J. Adélaïde-Merlande, « la société esclavagiste ne se confond pas avec l'habitation ; le groupe des esclaves urbains n'a pas particulièrement attiré l'attention des chercheurs » dans « Problématique d'une histoire de l'esclavage urbain. Guadeloupe, Guyane, Martinique (vers 1815-1848) », *BSHG*, 1985, n° 65-66, p. 3-23. Depuis, le groupe des esclaves urbains a fait l'objet d'une analyse exhaustive par PÉROTIN-DUMON (Anne), *La ville aux îles, la ville dans l'île. Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, 1650-1820*, Karthala, 2000.

quand s'ajoute la pratique du travail « à loyer »²⁴. Il s'agit d'une véritable brèche dans le mode de production esclavagiste.

Sidney Mintz, de son côté, a souligné la résistance des petits cultivateurs à leur complète absorption par la plantation : « le domaine de la plantation ou le lopin de cultures de subsistance du petit propriétaire, considérés comme l'expression d'adaptations agraires fondamentalement différentes, se sont opposés et mêlés pendant plus de quatre siècles, dans la vie agraire des Caraïbes » (19, p.52). Il considère que « l'examen des formes de culture aux Caraïbes en fonction de ces deux principes essentiels, la " plantation " et la " petite propriété ", est justifié. Presque toujours, les plantations et la petite culture co-existent dans une sorte de symbiose sociale qui a une portée économique et politique considérable. »²⁵ Ce qui donne une coloration particulière, dans les pays caribéens, au dualisme considéré par F. Perroux comme une caractéristique générale de l'économie sous-développée²⁶.

c. Le commerce colonial : l'Exclusif

On sera surpris de constater que le commerce extérieur n'a pas donné lieu à une étude de fond dans le *BSHG*. Il est vrai que cette question a fait l'objet du travail approfondi et définitif de Jean Tarrade sur le commerce colonial de la France à la fin de l'Ancien Régime²⁷. Bien sûr, le commerce direct et la traite, l'interlope, la course et la piraterie sont naturellement évoqués dans divers articles de notre *Bulletin*²⁸ ; mais le

24. ADÉLAÏDE-MERLANDE (Jacques), « Travail libre et travail servile (Antilles et Guyane françaises, 1840-1848) », *BSHG*, 1988, n°75-78, p. 3-16 : « en dépit des affirmations des esclavagistes... sur l'impossibilité du travail... sans coercition, sans fouet, un travail salarié existe, avant l'abolition de 1848, y compris pour les esclaves. Il reviendra à l'abolition de 1848 de mettre en accord la réalité économique du travail... et la réalité juridique... » (16)

25. MINTZ (Sidney), « La plantation et la frontière paysanne : la dialectique de l'histoire antillaise », *BSHG*, 1988, n°75-78, p. 51-59 (citation, p. 53).

26. PERROUX (François), « Trois outils pour l'étude du sous-développement », dans *Cahier de l'ISEA*, 1955, série F, fascicule 1, p. 43.

27. TARRADE (Jean), *Le commerce colonial de la France à la fin de l'Ancien Régime. L'évolution du régime de l'« Exclusif » de 1763 à 1789*, PUF, 1972 ; FALLOPE (Josette), « Le problème sucrier en Guadeloupe dans la première moitié du XIX^e siècle (1815-1860) », *BSHG*, 1975, n°23, p. 39-55.

28. Voir par exemple PÉROTIN-DUMON (A.), « Course et piraterie dans le golfe du Mexique et la mer des Antilles », 1982, n°53-54, p. 49-71 ; ABÉNON

commerce comme facteur dynamique du système, les effets des relations externes sur les structures internes, l'incidence des effets de domination n'ont pas encore fait l'objet d'un traitement d'ensemble.

Ainsi le commerce et les réseaux marchands qui font vivre les grands espaces maritimes et leur donnent force et cohérence, c'est ailleurs qu'il faut aller les chercher, dans les études sur les grands ports atlantiques, par exemple celles de J. Meyer pour Nantes, de Cavignac ou É. Saugera pour Bordeaux, Gaston Rambert pour Marseille. Elles nous concernent car, comme aimait à le dire Fernand Braudel, « le maître du jeu n'est pas celui qui produit, mais celui qui transporte et qui vend »²⁹ ; en ce sens, elles signalent une dépendance.

« Les problèmes monétaires vont donc naître de l'intégration commerciale des îles au marché mondial. La période de mise en valeur est dominée par le problème de la pénurie de monnaie. Dans les commencements de l'établissement, les productions du pays servent de moyens d'échange... ». J'ai avancé l'idée que, dès l'origine, le système colonial est un système monétarisé ; « pour établir une équivalence entre les quantités, les colons font tout naturellement référence au système monétaire de la métropole... ; alors [vont surgir] un grand nombre de substituts qui visent à pallier l'absence de numéraire » : monnaie-marchandise (coton, pétun puis sucre) ; billets à sucre, billets à ordre, lettre de change, à la fois moyen de règlement à terme et moyen de transfert des capitaux, vente à crédit forme courante des transactions entre le commerce de France et les colons antillais.

« Les échanges s'effectuent... dans un cadre institutionnel régulateur... : le régime de l'Exclusif qui joue de ce point de vue une fonction spécifique ; il constitue une garantie pour les créanciers des ports dans toute la mesure où les obligations de vendre et de n'acheter qu'en France sont respectées ». (7a, p.14-16).

(L.), « Le problème des esclaves de contrebande à la Guadeloupe pendant la première moitié du XVIII^e siècle », *BSHG*, 1978, n° 38, p. 49-58, pour qui « la Guadeloupe a su demander aux îles étrangères la main-d'œuvre dont elle avait besoin », à la Barbade, Antigua et Saint Eustache surtout, « véritable entrepôt de contrebandiers au nord de la Guadeloupe et qui était pourvue de tout ce qui était nécessaire à la vie dans les îles. » (53)

29. *Les écrits de Braudel, op. cit.*, p. 109.

Mais « très tôt la métropole sera contrainte d'approvisionner la colonie en numéraire... La masse monétaire est toute entière d'origine externe ; elle provient des envois de la métropole et de la monétisation des soldes positifs de la balance des paiements ».

« Les monnaies étrangères (piastres et moëdes) sont nombreuses dans la circulation... » ; elles seront maintenues même après la suppression de la computation en livres coloniales et l'extension à la colonie de la computation en francs par l'ordonnance du 30 août 1826.

Il en résulte une invraisemblable bigarrure... Le point fondamental est le drainage des espèces » par plusieurs « canaux d'épuisement ».

« Contre ce désordre (cet ordre du système), les mesures d'interdiction d'exporter le numéraire, de surhaussement des espèces, demeuraient inopérantes ». (7a, p.17-18).

B. LE MODE D'ORGANISATION DE LA PRODUCTION

Le système du père Labat sur lequel repose l'industrie sucrière antillaise jusqu'aux années 1840, est donc bien connu. Max Chartol, Josette Fallope, notamment, en ont donné une bonne synthèse, basée dans le cas de J. Fallope sur Labat, Lavollée, Boname, dans leurs diplômes d'études supérieures publiés dans notre *Bulletin*³⁰. Que pouvons nous retenir, de manière synthétique, de ces diverses études ?

L'habitation désigne l'unité économique formée par la terre, les esclaves, les bâtiments et les installations industrielles.

a) C'est une propriété familiale dont le patronyme survit fréquemment à travers celui des sections de commune³¹.

30. CHARTOL (Max), « La Guadeloupe au XIX^e siècle. Problèmes économiques, financiers et sociaux », *BSHG*, 1973, n°19-20, p. 7-117, publié malheureusement sans la bibliographie ; FALOPPE (Josette), « Le problème sucrier dans la deuxième moitié du XIX^e siècle (1815-1860) », *BSHG*, 1975, n°23, 24 et 25. Voir dans le n°25, « Aspects généraux de l'économie sucrière en Guadeloupe au début du XIX^e siècle », p. 8-39.

31. En contrepoint, voir BARBOTIN (Maurice), « Le nom des communes de Marie-Galante et la formation de ses bourgs », *BSHG*, 1968, n°9-10, p.133-151.

On a souvent noté³² que l'habitation change fréquemment de propriétaires (par héritage ou par rachat) ; les mutations de propriétés sont en effet nombreuses mais il s'agit d'une instabilité foncière qui joue à l'intérieur du groupe des blancs créoles. Amé Noël, libre de couleur, qui achète en 1830 l'habitation Bologne, constitue une exception notable. Selon C. Schnakenbourg, sur les 286 habitations-sucreries figurant sur le tableau des habitations au 1^{er} février 1861 en vue de la répartition future des convois d'immigrants, 24 appartiennent à des propriétaires noirs ou mulâtres. (22k, p. 95, note 430). « C'est en fonction du rapport à la terre que s'organise d'abord le système des inégalités »³³.

Les usines seront souvent édifiées sur le foncier d'une propriété familiale ; c'est le cas par exemple de l'usine de Blanchet construite sur l'habitation Tabacco, propriété en 1833 des époux Charles et Marie-Louise Blanchet (22j, p. 6) ; en 1836, le Dr Souques profitant de la baisse des prix du foncier rachète l'habitation Beauport (22i, p. 64-65). A la fin du XIX^e siècle, l'instabilité jouera au profit des usiniers, dont les domaines s'étendent en 1883, sur 26 000 ha : « une vingtaine d'usiniers détiennent, en chiffres ronds, le tiers environ de la richesse productive totale de la Guadeloupe » (22k, p.82-83).

b) Unité intégrée et autonome, l'habitation allie culture de la canne et manufacture sucrière, mais elle ne manipule que ses propres cannes. La propriété, divisée en pièces qui portent toutes un numéro ou un nom, est de grande dimension (relativement), 100 à 150 ha ; elle compte de 80 à 100 esclaves. Elle implique des dépenses en capital importantes³⁴, une main-d'œuvre abondante constituée d'esclaves étroitement surveillés.

32. Par exemple, G. Lasserre que cite H. Bangou : les « habitations » changeaient souvent de mains, et les prix d'adjudication révélaient une dépréciation constante des terres » dans *BSHG*, 1970, n°13-14, « Le problème paysan à la Guadeloupe après 1848 », p. 111-130 (citation p. 117).

33. BALANDIER (Georges), *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, PUF, 1971, 3^e éd. 1986, p. 124.

34. Le père Labat ne manque pas de conseiller « à tous ceux qui ont des terres propres aux cacaoteries, de les employer sans penser à s'élever au rang des sucriers, et je puis les assurer qu'ils y trouveront mieux leur compte, seront obligés à moins de dépense, et se délivreront d'une infinité d'embaras et de chagrins qui sont inséparables d'une sucrerie ». Labat (RP), *Nouveau Voyage...*, cité par LAWSON-BODY (Georges), « Processus de peuplement », *BSHG*, 1989, n°79-82 (p. 55, note 1).

c) Les techniques de fabrication rudimentaires, peu mécanisées, ont été souvent décrites : sources d'énergie – des moulins à animaux, eau, vent³⁵ – évaporation et cuite à feu nu dans des chaudières à l'air libre, emploi massif d'une main-d'œuvre servile misérable³⁶. Il n'empêche que le matériel est dispendieux pour une production médiocre, de 50 à 100 tonnes par an de sucre brut.

d) L'habitation fonctionne grâce aux crédits fournis par des commissionnaires et les négociants des ports métropolitains ; elle semble n'être, elle n'est qu'un prolongement du capitalisme français. Braudel l'a bien montré, qui qualifie la plantation de création capitaliste par excellence : « l'argent, le crédit, les trafics, les échanges les lient à la rive orientale de l'océan... Il a fallu, pour créer ces plantations, tout faire venir du vieux continent. »³⁷

Les habitants sont endettés. Le colon se dit « serf » de l'homme au crédit ; il se sent emprisonné par l'Exclusif. La pratique de l'interlope sera générale.

e) Ce système dit du père Labat connaît son apogée au milieu de la décennie 1830, avec 620 habitations-sucreries produisant près de 42 000 tonnes de sucre. La production a donc sensiblement augmenté ; mais cet accroissement résulte moins d'une productivité accrue que d'une extension de la superficie cultivable.

La période anglaise (1759-1763) fut, de très loin, l'époque du plus grand essor de l'économie guadeloupéenne. C. Schnakenbourg nous a documentés sur cette période sur laquelle les archives françaises sont muettes³⁸.

35. BARBOTIN (M.), « Les moulins de Marie-Galante », *BSHG*, 1967, n°7, p. 47-72, (en annexe la liste des moulins à vent de Marie-Galante).

36. « ... Rien de plus pénible que les travaux de la culture dans les colonies ; il n'est aucune richesse au monde qui puisse dédommager le cultivateur de ses peines sous un ciel aussi brûlant, et nous mettons en fait qu'un forçat condamné à vingt ans de fer, ne se résoudrait pas à changer sa peine contre un an de travail à la culture du sucre... » : V. Hugues au ministre de la Marine, 9 août 1796, cité par G. Lawson-Body, « De l'univers d'exclusion... » *loc. cit.* p. 9. Voir la description des différentes opérations (culture de la canne et fabrication du sucre) dans CHATILLON (M.), « Sucreries au Brésil et aux Antilles », *BSHG*, 1983, n°55, p..

37. BRAUDEL (F.), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècles*, t. 2 : *Les jeux de l'échange*, A. Colin, 1979, p. 237.

38. SCHNAKENBOURG (C.), « L'essor économique de la Guadeloupe sous l'administration britannique (1759-1763) », *BSHG*, 1971, n°15-16, p. 3-40.

En conclusion et globalement, nous retiendrons que depuis la fin du XVIII^e siècle, le nord de la Grande-Terre est l'une des plus importantes zones sucrières, signe d'un décalage dans le développement des diverses régions. Autres faits frappants, le repérage de phases courtes d'augmentation de la production ; l'absence d'un long *trend* de croissance continu et irréversible ; une économie dépendante où les importations et les exportations représentent une part étendue du produit global ; un commerce extérieur vulnérable où les exportations sont dominées par un produit-clef, le sucre, étroitement soumis à des facteurs aléatoires ; une part importante du supplément de revenu résultant d'une augmentation de la production dépensée en métropole.

Il n'y a pas d'économie véritablement régionale, mais une constellation de circuits externes, de petits marchés, un éparpillement de zones de production isolées, chacune vivant et se développant en autarcie, en bref l'image d'une économie désarticulée ; autant de signes précoces, aujourd'hui clairement identifiés comme éléments caractéristiques d'une économie sous-développée.

Ce qui pose le problème, un temps largement débattu aux États-Unis, de la rentabilité des plantations esclavagistes et du commerce colonial. Le débat a eu peu d'échos aux Antilles françaises ; nous ne pouvons ici citer que la note de Christian Louis-Joseph consacrée à une discussion très sérieuse des indicateurs de rentabilité qui fondent les argumentations de J. Meyer (*L'armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*) et C. Schnakenbourg, (« Les sucreries de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle »). L'auteur insiste sur la nécessité d'une réflexion méthodologique en préalable à la construction d'indicateurs de rentabilité des plantations esclavagistes ou de l'activité commerciale qui leur était liée³⁹.

39. LOUIS-JOSEPH (Christian), « Note sur la rentabilité des sucreries et du commerce colonial à la fin du XVIII^e siècle », *BSHG*, 1983, n°57-58, p. 45-54. Il signale ainsi le biais introduit par le défaut de la non-prise en compte de la production non-marchande des habitations-sucreries ; par exemple, le défaut d'une mesure de l'autoconsommation du planteur, l'utilisation de la maison du maître, les domestiques adultes, etc. (p. 53)

3. LES MUTATIONS STRUCTURELLES

Ce que nous pouvons retenir de Rostow, c'est l'intérêt de penser le développement en termes d'étapes, lesquelles signifient qu'il existe des points de rupture à certains moments de l'histoire. L'un de ces tournants décisifs, ce sont les transformations économiques et sociales que connaît la Guadeloupe dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le passage de l'habitation-sucrierie à l'usine constitue une mutation structurelle majeure⁴⁰ avec ses points forts : l'abolition de l'esclavage, le processus de concentration des usines, le développement du salariat.

Nous sommes relativement bien documentés sur tous ces processus qui ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des chercheurs ; signe, me semble-t-il, d'un glissement de la recherche du XVII^e siècle, période privilégiée dans les premières années du *Bulletin*, vers le XIX^e siècle ; en même temps, les chercheurs investissaient les champs de la démographie, du politique et du social. On s'attachera ici aux avancées, aux évolutions structurelles ; les références aux travaux de Josette Faloppe, Christian Schnakenbourg, Georges Lawson-Body, Alain Buffon publiés dans le *Bulletin*, permettent de baliser la route.

Quels sont les facteurs de ce changement ?

Il s'agit de reconnaître « les phénomènes constants ou réitératifs qui, par leur action cumulative, ont provoqué des transformations de structure »⁴¹ ; de repérer « des dynamismes, des forces qui opèrent " à l'intérieur " même de ces structures et peuvent acquérir la capacité de provoquer leur transformation » ; mais également et surtout de prendre en compte « les forces externes, car le procès d'industrialisation reste conditionné par une intervention extérieure (celle de la métropole) »⁴².

40. « C'est donc dire qu'entre l'habitation-sucrierie traditionnelle et l'usine moderne, il n'existe, sauf exception, aucune solution de continuité, ni technique..., ni foncière, ... ni sociale ». C. Schnakenbourg, « La création des usines en Guadeloupe (1843-1884) », *op. cit.*, p. 66.

41. KULA (Witold), « Préface à une théorie économique du système féodal », Mouton, 1970, dans *Les écrits de F. Braudel*, *op. cit.*

42. BALANDIER, *op. cit.*, p. 112 et 183.

A. Les mutations techniques

Au cours de la décennie 1830, à cause de la concurrence du sucre de betterave protégé par la métropole et produit à des coûts très inférieurs à ceux de l'habitation -sucrierie, de l'agitation anti-esclavagiste à partir de 1835, de l'action abolitionniste de V. Schoelcher, de la résistance des esclaves⁴³ le système du père Labat, « corrompu par le temps », est périmée techniquement, économiquement, socialement⁴⁴.

Aussi, malgré des tentatives de modernisation partielle⁴⁵, va-t-on assister à la longue agonie des habitations sucrieries : de 490 en 1847, elles passent à 411 en 1862, 243 en 1872, 188 en 1882 ; un certain nombre a été absorbé par les usines ; les dernières disparaissent dans les années 1890, emportées par la crise⁴⁶. Le processus a connu plusieurs étapes, avec évidemment des chevauchements.

On a pu observer chez « quelques pionniers » (22k, p. 24) une prise de conscience de la nécessité de moderniser, sur le plan technique, l'ensemble du système de production, mais également, de manière plus limitée, les rapports sociaux sur les plantations⁴⁷.

43. FALOPPE (J.), « Résistance d'esclave et ajustement au système. Le cas de la Guadeloupe dans la 1^{re} moitié du XIX^e siècle, 1986, n°67-68, p. 31-52, qui montre que le concept de résistance est complexe et large et se réfère à des formes très variées du refus.

44. BRAUDEL (F.), *Écrits sur l'histoire*, Champs Flammarion, 1984 : « un modèle en histoire... est toujours déjà corrompu par le temps... Non seulement sa durée d'existence et sa validité sont limitées, mais c'est cette limitation même qui en fait l'intérêt » (p.72).

45. Par exemple, modernisation de Beauport : en 1843, installation d'un gros moulin à vapeur ; début 1848, prise à bail d'une habitation (Rodrigue ou Saint-Guillaume) pour pouvoir disposer de davantage de cannes à passer à ce moulin. SCHNAKENBOURG (Ch.), « La disparition des habitations-sucrieries en Guadeloupe (1848-1906). Recherche sur la désagrégation des structures préindustrielles de la production sucrière antillaise après l'abolition de l'esclavage », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, 1987, t. LXXIV, p. 257-309.

46. SCHNAKENBOURG (Ch.), « Histoire de Beauport au temps des Souques (1836-1901). Recherche sur les causes de la chute des usiniers créoles en Guadeloupe au début du XX^e siècle », *BSHG*, 1968, n° 115, p. 61-140 (p. 75, n. 84).

47. Après l'abolition, mise en place par la majorité des planteurs, de formes non monétaires de rémunération, à travers notamment la conclusion de « contrats d'association » et partage de la récolte avec leurs ateliers ; demande à l'administration coloniale de mise en place d'une législation répressive

Cette mutation technique dans les processus de fabrication fait suite à la publication d'une brochure de Paul Daubrée qui connaît un vif succès, *La question coloniale au point de vue industriel* » ; publiée en 1841, elle est rééditée en 1843 ; elle repose sur deux principes essentiels :

- une séparation radicale de l'agriculture et de l'industrie ;
- la centralisation de la production sur de grandes unités et sa mécanisation par l'adoption de la technologie en usage dans la sucrerie de betterave.

La mise au point dès 1840 des premiers appareils « à multiple effet » de fabrication dans le vide par la société de construction mécanique Derosne et Cail, spécialisée notamment dans le matériel sucrier, va évidemment faciliter la mutation.

Un autre facteur non négligeable, le tremblement de terre du 8 février 1843, va également faciliter la lente conversion des comportements collectifs ; c'est en tout cas ce qui ressort du Rapport en mer du 1^{er} mars du commissaire du département de l'agriculture et du commerce qui écrit : « il y a table rase et il faut recréer... cela supprime les résistances et c'est beaucoup aux colonies »⁴⁸. En fait, subsisteront à l'égard des usines « indifférence ou méfiance » (22k, p.22) de la part de beaucoup des planteurs. Un changement d'attitude ne sera perceptible que vers le milieu de la décennie 1850 (22k, p. 31, note 47) ; en 1860, selon le journal *Le Commercial*, « la résurrection de la Guadeloupe est attachée à la réussite des usines centrales »⁴⁸. On peut y voir la confirmation de la théorie du développement

d'organisation du travail pour obliger les nouveaux libres à revenir sur les habitations. Mais Aman Souques adopte immédiatement le salariat comme seul moyen de retenir la main-d'œuvre ; dès octobre 1848, il déclare « qu'il est complètement satisfait et que sa récolte de l'année prochaine sera augmenté d'un tiers ». C. Schnakenbourg, « Histoire de Beauport... », *loc. cit.*, p. 66.

48. Rapport en mer du 1^{er} mars 1843, d'Alex Guillaume, commissaire du département de l'Agriculture et du commerce, cité par BUFFON (Alain), *Monnaie et crédit en économie coloniale. Contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe 1635-1919*, SHG, 1979, p. 228. A. Hirschman nous rappelle que les anthropologues ont noté le phénomène de l'« ignorance défensive » ou de l'« attitude de refus » pratiquée par certaines communautés qui opposent une résistance active aux influences étrangères : HIRSCHMAN (Albert), *Stratégie du développement économique*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1964, p. 161.

49. *Le Commercial*, 22 février 1862, 23 juin et 11 juillet 1866 cité dans C. Schnakenbourg, « La création des usines... », *loc. cit.*, p. 33, note 66.

économique de Schumpeter qui confère un rôle important à l'action des entrepreneurs créateurs et surtout de leurs imitateurs, réalisant de nouvelles combinaisons de facteurs de production.

Les différences avec l'habitation-sucrierie traditionnelle s'affirment : il y a la mise en place d'une nouvelle organisation de la production. L'usine remplace l'habitation-sucrierie comme structure de base de la production.

1/ Les usines centrales sont d'abord des centres industriels ; elles sont alimentées en cannes par les habitations adhérentes, à partir de quoi elles produisent du sucre. Exceptions qui confirment la règle, des usines dites particulières, agricoles et industrielles, qui sont leur propre fournisseur de cannes, au moins pour partie : exemples, Marquisat, propriétaire de 8 habitations totalisant 1 259 ha ; Beauport, 4 habitations et 631 ha ; Gardel, 6 habitations et 690 ha⁵⁰;

2/ Elles utilisent des procédés de fabrication modernes empruntés à la technologie de l'industrie du sucre de betterave : évaporation à multiple effet, cristallisation sous vide, turbinage de la masse cuite. On le voit, le capital change de forme concrète avec l'intensité capitalistique de la production ; en 1863 l'investissement dans l'usine Beauport s'élève à 1 600 000 F (22i, p.68) ;

3/ Il y a donc changement d'échelle ; nous nous trouvons en présence d'entreprises capitalistes, par l'importance du capital immobilisé, les formes juridiques de constitution, les effectifs, les chiffres de production, le rôle du Crédit colonial et du CFC ou des crédits-fournisseurs de Cail. On a noté également la part déterminante prise par les ingénieurs métropolitains dans l'industrialisation et la modernisation de l'économie sucrière antillaise sous le Second Empire et au début de la Troisième République⁵¹ (22k, p. 69-74).

La valeur moyenne des immobilisations s'élève en 1875 à 1 748 000 F, mais à 2 108 000 F pour les usines créées *ex nihilo*. Ces investissements améliorent le niveau général de la productivité et les capacités de production. En 1860, quand elle n'était encore qu'une grosse habitation-sucrierie, Blanchet avait

50. C. Schnakenbourg, « La création des usines... », *loc. cit.*, p. 53.

51. Émile Eadié l'a souligné pour la Martinique dans *Émile Bougenot. Sucre et industrialisation à la Martinique de 1860 à nos jours*, P.-J. Coutens, 1997.

produit 150 t. de sucre ; en 1869, dernière campagne de la sucrerie bourbonnienne avant sa transformation en usine moderne, sa production se monte à 800 t. environ (22j, p. 20, note 98). Le rendement industriel – c'est-à-dire la proportion de sucre extraite d'une tonne de canne – se situe autour de 5 à 6 % sur les habitations-sucreries traditionnelles, 7,5 à 8% sur les sucreries bourbonniennes, 9,5 à 10% sur les usines centrales modernes (22j, p. 8, note 14).

La production moyenne d'une habitation -sucrerie était de 75 t. – (50 à 100 t. par an d'un sucre brut de médiocre qualité à 70° de polarisation) (22k, p. 23), – celle d'une usine bourbonnienne de 200 à 300 t. ; la capacité de broyage de l'usine Beauport était de l'ordre de 30 000 t. de cannes par campagne (22i, p. 68-69).

a. Le processus de création des usines.

Plusieurs monographies documentées d'usines ont permis à C. Schnakenbourg de proposer une chronologie, une esquisse de typologie pour expliquer le côté technologique de la formation du capital et le processus de création des usines. C'est un travail minutieux, heureusement renouvelé dans ses sujets et ses méthodes qu'il faudrait poursuivre et mieux centrer sur les aspects dynamiques et stratégiques essentiels d'un processus de développement ; c'est un préalable à des analyses comparatives qui permettront de dégager quelques constantes.

On constate, sur une moyenne période, que le progrès technique n'est pas linéaire : à des phases d'innovations mineures succède une période de rupture technologique qui recompose les bases techniques du système productif. Le processus est hésitant et aléatoire ; des efforts successifs et morcelés ne s'additionnent pas ; d'où, s'agissant d'un mouvement « extrêmement hétérogène », des incertitudes sémantiques, « le mot usine (pouvant) désigner des réalités très différentes » (22k, p. 29).

C'est entre 1843 et 1845 que sont construites les premières usines centrales : la Compagnie des Antilles, fondée en 1843, installe ses deux premières usines, Marly (Sainte Anne) et Zévallos (Moule) ; puis Paul Daubrée, en 1844, à Acomat (Moule) et Duval (Petit-Canal). Au total, à la veille de l'abolition la Guadeloupe comptera douze usines ; elles traverseront difficilement la période de l'émancipation ; elles ne sont plus que 9 en 1860.

La grande vague des créations se situe entre 1860 et 1871 ; C. Schnakenbourg en a retracé les étapes : la reprise de la production et l'évolution de l'opinion publique dans la seconde moitié de la décennie 1850 ; le redémarrage (1860-1862) ; l'accélération (1863-1865) ; le basculement définitif dans la modernité (1868-1871). Les créations tardives (1875-1925). Il dessine ainsi la chronologie et la géographie de diffusion du processus et dresse une carte des usines de la Guadeloupe au XIX^e siècle (22k, p.48). Ce qui pourrait permettre, à l'achèvement de ces travaux, de dresser une carte géographique des points de croissance, qualifiés dans la mesure où ils ne constituent pas des enclaves, « pôles de développement » (Perroux) ou « foyers de rayonnement » (P.T. Bauer), et de délimiter leurs effets d'entraînement.

Il distingue deux types principaux de création :

a/ Une création *ex nihilo*, par abandon des procédés de fabrication du père Labat et leur remplacement par la technologie sucrière la plus moderne ; c'est à ce type que se rattachent la plupart des usines de la Guadeloupe, notamment Beauport et Darboussier. Beauport, fondée sur son habitation personnelle par le Dr Aman Souques, allume ses feux en février 1863 ; elle représente un investissement total de 1 600 000 F ; un prêt du Crédit colonial que viennent compléter ensuite d'importants crédits-fournisseurs de Cail qui construit et équipe l'usine (22i, p. 68 et p.37).

Darboussier, l'usine centrale la plus moderne des Antilles françaises, inaugurée en 1869, appartient à une commandite par actions, la C^{ie} Sucrière de la Pointe-à-Pitre, fondée à l'initiative d'Ernest Souques et Jean-François Cail. Elle manipule les cannes de 28 habitations dès sa création ; elle sera reprise en 1907 par la SIAPAP qui exploitera l'usine jusqu'à sa fermeture en 1980 (22 k, p.42).

b/ Le deuxième type, au contraire, résulte de la modernisation d'une habitation-sucrierie traditionnelle, familiale, par adjonctions successives d'équipements plus performants ; on peut, pour illustrer le process, reprendre une formule de Gannage : « Dans le temps, chaque investissement est le résultat d'investissements antérieurs et la promesse d'investissements futurs »⁵². C'est le système bourbonien mis au point par des colons de la Réunion dans les années 1850 ; il représente une

52. GANNAGE (Elias), *Economie du développement*, PUF, 1962, p. 267.

étape intermédiaire à la transformation en usine moderne. Des prêts du Crédit colonial, puis du Crédit foncier colonial permettront à des « entrepreneurs » antillais d'expérimenter un mode de fabrication « mixte » combinant les méthodes traditionnelles et la technologie moderne, d'où la grande vague de créations entre 1860 et 1871 : Courcelles, fondée par Paul Dubos, Bonne-Mère à Sainte-Rose par les frères Thionville, Sainte-Marthe à Saint-François par Amédée Pauvert père.

Tel est, également, le cas de Blanchet qui prendra très vite la seconde place parmi les producteurs de sucre de l'île. Un prêt de 125 000 F du Crédit colonial, complété par des ressources propres permet, à S. Monnerot et P. Guy de créer une usine bourbonnienne, avec un appareil à cuire Wetzell⁵³ et des turbines, qui commence à fonctionner au début de la campagne 1864 (22j, p. 7-8).

La menace de l'installation d'une usine concurrente à Morne-à-l'Eau par la Société de l'usine des Rotours approvisionnée par 16 habitations, faisant peser de lourdes menaces sur l'approvisionnement en cannes de Blanchet, précipite la décision des propriétaires de Blanchet de créer une usine moderne bénéficiant des perfectionnements les plus récents de la technologie sucrière. La production passe de 800 t. en 1869 à 1 350 t en 1870 et 1 700 t. en 1873 (22j, p. 9-10). Nous avons là un exemple intéressant sur la vie économique, sur les modalités d'entrée dans l'industrie, dans une commune de la Guadeloupe au XIX^e siècle. Cette course pour la maîtrise de l'industrialisation de la production sucrière nous fournit une bien « meilleure indication, plus vivante, sur les réalités de la concurrence que l'expression mécaniste d'un équilibre (tel que postulé dans le modèle classique) d'où l'homme, actif et offensif, est absent. »⁵⁴.

53. GÉRAUD (Jean-François), « Joseph Martial Wetzell (1793-1857) : une révolution sucrière oubliée à La Réunion », *BSHG*, n° 133.

54. L'une des hypothèses du modèle classique de la concurrence parfaite est la libre entrée dans l'industrie ; les firmes qui composent l'industrie ne peuvent s'opposer à l'arrivée de concurrents. François Perroux est l'un de ceux qui va intégrer la force, le pouvoir et la contrainte dans la science moderne de l'économie ; voir *L'économie du XX^e siècle*, PUF, 1961. Nous nous sommes permis de substituer l'exemple significatif de Blanchet à celui du marchandage sur un champ de foire. « Même gauches, l'étude et l'analyse du marchandage, sur un champ de foire, donnent une meilleure indication... » : PERROUX (F.), « Concurrence et effet de domination, Banque », mai 1952, cité dans *Dictionnaire des sciences économiques*, Jean Romeuf dir., PUF, 1956, article « Concurrence ».

Autres exemples, celui de l'usine de Courcelles fondée par Paul Dubos en 1860, résultat d'un long processus ; un premier prêt du Crédit colonial permet l'installation d'une usine bourbonnienne ; un second prêt du CFC finance d'importants travaux d'agrandissement et d'amélioration du matériel ; ou celui de Gentilly, qui sera d'ailleurs rachetée par les frères Dubos en 1890 qui en conservent la propriété jusqu'en 1912 (22k, p. 34-35). En examinant la grande vague des créations (1860-1871), puis les créations tardives (1875-1925), C. Schnakenbourg en dresse un inventaire exhaustif⁵⁵.

Mais la complexité et la richesse de la réalité défient les schémas simplifiés ; les plus petites de ces usines bourbonniennes produisent à peine 150 t. de sucre par campagne. Or, au début des années 1860, il existe au moins 13 habitations-sucreries très bien modernisées (moulin à vapeur, filtres, évaporateur, chaudières à bascule) qui dépassent ce chiffre, et la plus grosse de toutes produit 250 t.

Dès la fin de la décennie 1860, ce système est entièrement en crise. En 1880, il ne reste plus que deux sucreries bourbonniennes en activité ; toutes les autres ont dû cesser leur fabrication pour se transformer soit en usines centrales modernes, soit en simples plantations vendant leurs cannes à une usine voisine (22j, p. 9). Enfin, 10 usines modernes verront le jour entre 1860 et 1870 ; en 1884, à l'apogée du mouvement, elles sont au nombre de 22 ; la production est passée de 33 000 t. en 1860 à 57 000 en 1884 (22j, p. 67).

b. Le problème de l'approvisionnement en canne

Le développement de la capacité de production va créer un vrai problème pour l'approvisionnement en cannes de l'usine.

L'habitation-sucrerie est une unité agricole et industrielle ; la faible capacité de broyage du moulin permettait au planteur de se contenter de l'approvisionnement de ses plantations de canne.

Au contraire, à l'origine, l'usine centrale est une unité industrielle sans domaine foncier propre ; elle reçoit ses cannes des habitations adhérentes qui, ayant cessé de produire leur propre sucre, lui livrent désormais leurs cannes. Mais l'usine, dont la capacité de production a sensiblement augmenté, a besoin de

55. C. Schnakenbourg, « La création des usines... », *loc. cit.*, p. 29 à 48.

la production cannière de plusieurs habitations. En effet, formés « sur le tas », les anciens propriétaires d'habitations ont des compétences qui sont presque uniquement le fruit d'une longue expérience ; « c'est peut-être pour cela aussi (pas seulement naturellement) que les rendements agricoles sont encore aussi bas à la fin du XIX^e siècle, entre 35 et 45 tonnes à l'hectare ». (22k, p. 74 et note 322.).

La plus grande capacité de production de l'usine va nécessiter un apport plus important et plus régulier de cannes ; l'usiner devra donc mettre en place une stratégie pour alimenter l'usine en matière première et s'assurer le contrôle des approvisionnements : il y a là un bon exemple de la recherche des séquences efficaces et des mécanismes tendant à maximiser la part des décisions d'investissement « induites » que A. Hirschman considère comme l'objectif d'une théorie et d'une politique du développement. Il est certain qu'« une recherche plus approfondie sur les changements dans les conditions générales des affaires, plus spécifiquement centrée sur leurs conséquences pour le développement économique » serait aujourd'hui utile⁵⁶ ; C. Schnakenbourg nous en a donné les moyens :

- installation d'un chemin de fer pour collecter la production de canne des habitations éloignées

Ainsi, la mise en service du chemin de fer de Beauport en 1865, nécessaire pour la livraison des cannes, déclenche un vaste mouvement d'adhésions chez les planteurs, leur nombre passe de 9 en 1863 à 30 en 1871. Autre exemple, un chemin de fer de 6 km est construit dans la plaine de Grippon afin de faciliter et d'accélérer le transfert de la production et limiter ainsi les pertes de richesse ; après la coupe, en 1869, 7 habitations alimentent l'usine et 15 en 1874. (22j, p. 21).

Voilà donc signalés en passant des effets induits de la mise en service d'un chemin de fer dans une petite île ; il faut donc souhaiter que soit un jour entreprise une étude rigoureuse, au-delà de l'approche simplement narrative, de cette fièvre des chemins de fer dans la Guadeloupe du XIX^e siècle⁵⁷ considérés

56. On aura reconnu les approches théoriques de A. Hirschman, *op. cit.*, p. 117, et de Gunnar Myrdal, *Théorie économique et pays sous-développés*, Présence africaine, 1959, p. 51

57. Le rôle des chemins de fer dans la croissance économique des États-Unis ou dans les grandes Antilles a été largement débattu. Le sujet a été, à côté de

comme investissement moteur, car fournisseurs d'économies externes.

Mais la survivance d'habitations avec un moulin à vent, les plus éloignées de l'usine, dont la production ne peut bénéficier du chemin de fer, nous fournit des exemples, sinon un facteur explicatif, des inégalités dans l'avancée du progrès technique et la raison du développement dualiste : la coexistence et la cohabitation prolongées d'une industrie moderne et de techniques pré-industrielles. Ce caractère dualiste se manifeste dans les méthodes de production et de distribution, mais également dans les attitudes, les modes de vie et les mœurs commerciales.

- avances aux habitations adhérentes pour leur permettre d'augmenter la production cannière

La question de l'approvisionnement en cannes des usines n'est pas sans conséquences sur le processus de constitution du domaine foncier ; ainsi Souques, à la différence de Monnerot, se trouve très vite dépassé par la rapide montée de l'endettement de ses fournisseurs qu'il a garanti auprès de la Banque ; au début des années 1880, il se retrouve à la tête d'un ensemble de propriétés pas très cohérent géographiquement (22i, p. 79) ; Monnerot, plus prudent, limite ses avances à ses adhérents et constitue son domaine en fonction de ses besoins et non pas des défaillances de ses débiteurs ; un domaine peu étendu (10 habitations et 1 641 ha) mais cohérent, qui fournit à l'usine en 1884 55% de sa matière première (22j, p. 22-23).

l'esclavage vu comme institution économique rentable, un des grands thèmes de la *New Economic History*. Nous manque une histoire de l'établissement des chemins de fer en Guadeloupe, comparable, toute proportion gardée, à l'étude de Oscar Zanetti et Alejandro García, *Sugar and railroads. A Cuban history, 1837-1959*, trad. anglaise F.W. Franklin, The Univ. North Carolina 1998 : « But the railroads also altered irrevocably the physical nature of production, rupturing the physical concept of the sugar estate, destroying the conventional geographical limits as it progressively eroded ... the "tyranny of distance" and eventually leading to the effective separation of agricultural and industrial processes in the production of sugar » (p. 17). En Guadeloupe, les chemins de fer pour le transport de la canne ont été une initiative des usines ; il y a, s'agissant du transport de personnes, de longs débats au Conseil général, notamment pour une ligne Pointe-à-Pitre-Le Moule.

- rachat d'habitations

Par un processus d'intégration ascendante ou verticale, l'entreprise s'annexe la source de ses matières premières ; ce renforcement de la pression s'exerce de l'aval vers l'amont et réciproquement ; elle tend à devenir une véritable contrainte. Pour y échapper, l'usine peut se constituer un domaine foncier et elle se réserve toute la production de canne de ses habitations ; telle est l'ambition du Dr Souques dans la décennie 1850, s'agissant de Beauport ; installé dans une région plate monopolisée par la grande propriété, il choisit la voie de l'intégration foncière ; en 1863, l'usine exploite en faire-valoir direct 3 habitations et 500 ha, 6 habitations et 987 ha en 1870, 19 habitations et 3 247 ha entre 1874 et 1885 (22i, p. 79). Mais la capacité de broyage de l'usine est de l'ordre de 30 00 tonnes et il devra compléter sa production par l'apport des petits planteurs ; ils fournissent à Beauport 10% du tonnage total de cannes en 1871 et 14% en 1883⁵⁸. Darbous sier, qui bénéficie de la proximité des zones morneuses des Grands-Fonds, reçoit des petits planteurs et colons partiaires 17% de ses cannes en 1871 et 25% en 1883 (22i, p. 74, notes 76 et 77).

L'usine Blanchet, qui est issue de la transformation progressive d'une habitation-sucrierie traditionnelle, naît tout naturellement sous le signe de l'intégration foncière. (22j, p. 20). Avant l'abolition, l'habitation possédait évidemment ses propres plantations de cannes ; devenue dans les années 1860 établissement bourbonien elle achète deux habitations pour augmenter ses livraisons de cannes ; en 1869, transformée en usine moderne, elle recherchera des adhérents et des petits planteurs. René Monnerot encourage très fortement le développement de la « petite culture » (petits planteurs et colons partiaires) ; Blanchet bénéficie à cet égard de la proximité de la zone morneuse des Grands-Fonds ; ces derniers fournissent 1 029

58. Un peu moins d'un siècle plus tard la réforme foncière (1950-1994) « ne cadre que les modalités de lotissement sur le terrain en aboutissant à un report massif de la production de canne à sucre sur la catégorie mixte des salariés/fournisseurs canniers des usines devenus exploitants propriétaires de leur terre ». BECCARIA (Pierre), « La réforme foncière en Guadeloupe (1950-1994) ou l'expansion et le repli des domaines sucriers depuis la départementalisation, sans mécanisation adaptée pour les minifondistes attributaires », *BSHG*, 1997, n°111, p. 51-103.

tonnes et représentent 9,9 % du total des cannes manipulées par l'usine en 1869 ; en 1883, les colons et petits planteurs représentent 17,8%, les habitations adhérentes 29,2%. (22j, p. 20 et 21, note 106) ; le faire-valoir direct (FVD) fournit 53 % du total des cannes manipulées, (22j, p. 31, note 155) ; la situation va évoluer, avec l'intégration des habitations adhérentes dans le FVD : en 1889-1893, le FVD fournit 60,8% du total, les colons et petits planteurs 29% et les habitations adhérentes 10,2%.

S'il est vrai que la détermination de la contribution d'un projet au taux de développement de l'économie d'un pays s'apprécie par rapport à ses effets de liaison, un large champ s'offre à nous. C. Schnakenbourg, économiste concret, manieur de statistiques, a réuni une masse considérable de données rendant accessible une bonne part des éléments nécessaires à une approche quantitative sur la longue durée, où se lisent les tendances de fond et se mesurent les acquis durables.

c. Les acteurs

Un autre des apports importants des auteurs du *Bulletin* concerne les acteurs. J. Bouvier a bien montré que les « mécanismes et le développement dits économiques sont incarnés dans des individus, des groupes et des milieux sociaux, des firmes, donc des forces et des volontés, concrètement saisies et montrées »⁵⁹. C'est une des raisons des liens indissociables entre histoire économique et histoire sociale. Dans sa préface au beau livre de Bernard Lepetit, Jean-Claude Perrot rappelle que « l'entrecroisement des biographies... relayé par le calcul est irremplaçable aujourd'hui pour étudier la dynamique des peuplements et tester subsidiairement les dénivellations économiques, les ségrégations sociales ou les affrontements civils »⁶⁰.

Pour la période antérieure au XIX^e siècle, G. Lawson-Body⁶¹ signale la grande diversité du statut social des individus ou

59. À propos de l'histoire dite « économique ». Post-scriptum in FRIDENSON et STRAUSS (éd), *Le capitalisme français, XIX^e-XX^e siècles. Blocages et dynamisme d'une croissance*, Fayard, 1987, p. 399-409, et repris dans *Histoire économique*, Larousse, 1992, p. 90.

60. J.-C. Perrot, Préface à LEPETIT (Bernard), *Carnet de croquis. Sur la connaissance historique*, Albin Michel, 1999, p. 10.

61. LAWSON-BODY (G.), « Processus de peuplement... », *loc. cit.*, p. 68, note 2.

groupes d'individus et cite le cas des Monnerot-Dumaine qui, à partir d'une souche – Jean Monnerot-Dumaine, commerçant domicilié au bourg du Moule – vont fournir deux groupes, distincts par leur situation sociale, le premier relevant des petits-blancs cultivateurs qu'on recense aux Abymes et à Grands-Fonds Sainte-Anne, le second constitué de négociants, fabricants de sucre, dont parle C. Schnakenbourg : « L'histoire des Monnerot entre 1855 et 1886... [à la tête de Blanchet] semble assez représentative des mutations structurelles qui modifient la stratification sociale de la population blanche créole au lendemain de l'Abolition. Les vieilles familles de propriétaires d'habitations, souvent... [anciennement] implantées dans l'île... sont éliminées au profit d'hommes nouveaux, engagés sur une ou deux générations dans un processus d'ascension sociale... et qui deviennent, en un quart de siècle... à peine, les véritables maîtres de l'industrie sucrière, les Souques, les Pauvert, les Dubos. » (22j, p. 16). Aucun des grands noms de l'aristocratie des planteurs de l'île avant 1789... ne se retrouve parmi les créateurs ou propriétaires des usines au siècle suivant (22k, p. 65). « Une ligne fondamentale de partage traverse [le milieu blanc usinier], celle qui sépare les créoles des métropolitains » ; jusqu'à la fin du XIX^e siècle « les créoles dominent très largement » ; 68 % des usines qui ont fonctionné entre 1861 et 1884, « sont créées à l'initiative d'une famille blanche locale »⁶².

Henri Pirenne a insisté sur le rôle fondamental qu'ont joué dans la vie économique les innovations des hommes nouveaux possédés par l'esprit de découverte et de conquête ; et l'observation a été souvent reprise⁶³. Mais, il serait utile de marquer

62. « Les seuls usiniers guadeloupéens dont nous sommes certains qu'ils sont des gens de couleur sont les Jackotin, une famille de mulâtres, propriétaires pendant un court moment (1920-1945) de l'usine de Capesterre de Marie-Galante, transférée par la suite au Robert... l'un des plus petits [établissements] de la Guadeloupe ». SCHNAKENBOURG (C.), « La création des usines... », *loc. cit.*, p. 62.

63. « On ne constate pas à travers les siècles la persistance d'une classe de capitalistes se développant d'un mouvement continu. Tout au contraire, il y a autant de classes de capitalistes qu'il y a de phases dans l'histoire économique ». H. Pirenne, *Les phases de l'histoire du capitalisme*, Travaux de l'Académie royale de Belgique, cité dans PERROUX (F.), *La pensée économique de Joseph Schumpeter. Les dynamiques du capitalisme*, Droz, 1965, p 95, note 83.

les différences importantes et les similitudes avec l'évolution en métropole telle que nous l'a décrite en particulier Louis Bergeron ; l'avènement de ces hommes nouveaux « n'a pas assoupli les rigidités ni bousculé les hiérarchies... Où plutôt, s'il a paru imposer une rupture avec la tradition, c'est pour mieux la reprendre à son compte après l'avoir rhabillée à sa façon ». Des ingénieurs responsables de la gestion ont pu devenir actionnaires ou administrateurs de l'usine ; partageant une profonde communauté d'intérêts, ils ont assumé « la défense de l'ordre établi et de la propriété » et justifié « la validité d'un ordre social inégalitaire et d'une hiérarchie rigide »⁶⁴.

D'où, peut-être, la nécessité pour le chercheur d'aujourd'hui, étudiant un cas d'industrialisation en pays colonial, de reconstituer non seulement les origines sociales et les carrières professionnelles (les fortunes héritées et les fortunes construites), mais également les biographies individuelles de ces « capitalistes » propriétaires fonciers – maîtres de sucreries, négociants, ou ingénieurs. C'est dire l'intérêt qu'il y aurait à poursuivre la galerie des portraits des industriels sucriers : de Chazelles à Marly, les Duchassaing de Fontbressin à Zévallos et Duchassaing, G. Descamps à la Retraite, F. Vassort à Duval, Monnerot à Blanchet.

C. Schnakenbourg n'approfondit pas la question de l'industrialisation et du renouvellement social ; il nous indique simplement en note que les Dubos, Monnerot et Barzilay sont au départ des négociants lorsqu'ils achètent leurs habitations-sucreries (22k, p. 67, note 285). Ainsi partout la propriété du sol est un moyen de parvenir à un statut social supérieur ainsi qu'au prestige, et les épargnes des commerçants et négociants sont pour une large part consacrées à l'achat de propriétés foncières.

Émile Eadié s'est intéressé à la carrière à la Martinique d'Émile Bougenot (1838-1925), ingénieur des Arts et Métiers de Châlons ; une mission technique de départ réussie lui assurera, au bout de 23 ans, un statut d'innovateur industriel et de chef d'entreprise⁶⁴. Ainsi, comme l'a constaté pour la métropole Louis Bergeron, les ingénieurs « recréent des

64. BERGERON (Louis), *Les capitalistes en France (1780-1914)*, Gallimard, 1978 (coll. *Archives*), p. 11 et 13.

65. EADIÉ (É.), *op. cit.*

systèmes familiaux de pouvoir dans lesquels on se transmet les postes de père en fils ou en gendre »⁶⁶.

C. Schnakenbourg nous a tracé le portrait d'Ernest Souques, un grand industriel guadeloupéen ; il a été l'un des principaux acteurs de la modernisation de l'industrie sucrière après l'abolition de l'esclavage ; on lui doit la création des deux plus grosses usines de Guadeloupe, Darboussier et Beauport. À l'autorité du chef d'entreprise s'ajoute l'influence de l'homme politique : « Ernest Souques... joue pendant pratiquement plus de 40 ans, comme usinier, comme élu et comme patron de presse, un rôle de tout premier plan dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale guadeloupéenne, dont il constitue, surtout après 1880, la figure centrale et dominante. »⁶⁷ Un magnifique exemple du lien entre histoire économique, sociale et politique.

Dans la conception marxiste de la société capitaliste, les hommes fonctionnent surtout comme producteurs et comme supports de valeur⁶⁸. Nous n'avons pas, pourtant, d'analyses systématiques et réfléchies de l'évolution des revenus sur le long terme ; la collecte d'un chiffre isolé de temps à autre ne permet pas une étude sur la longue période ; mais au-delà des insuffisances statistiques, il y a les incertitudes théoriques sur la notion de profit ou de plus-value, de salaire en fonction de la tâche ou de salaire à la journée.

Il y a bien sûr, au fil de la plume, des rapprochements suggestifs, mais en l'absence d'une étude approfondie de l'évolution des revenus, ils ne seront ici rappelés, (nous suivons le conseil de Jean Bouvier), qu'au titre d'une incitation à la recherche sur « les relations de causalité réciproques entre pouvoirs économiques et hiérarchies de dynamiques sociales »⁶⁹. Le salaire du gérant ou directeur général, le plus haut responsable local de la gestion varie entre 10 000 et 16 000 F par an ; à Darboussier, E. Souques touche 14 000 F ; R. Monnerot, directeur général

66. BERGERON (L.), *op.cit.*, p. 69.

67. SCHNAKENBOURG (C.), « Un grand industriel guadeloupéen du XIX^e siècle : Ernest Souques (1831-1908) », 1993, n°95-98, p. 78-149 (citation p. 62).

68. Voir par exemple l'étude de J.C. Delaunay, *Salariat et plus-value en France depuis la fin du XIX^e siècle*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1984, p. 3.

69. BOUVIER (Jean), A propos de l'histoire dite « économique » in Margairaz Michel *Histoire économique XVIII – XX^e siècle. Textes essentiels*. Larousse 1992. (90-98) p. 91.

des exploitations de la C^{ie} marseillaise des Sucrieries coloniales, semble le mieux payé ; il perçoit une rémunération de 25 000 F par an. (22j, p. 26 et note 136)⁷⁰.

À l'autre bout de l'échelle⁷¹, Dominique Taffin, en nous contant l'arrivée en Guadeloupe d'un « passager clandestin », le choléra en 1865-1866, a montré combien « l'épidémie révèle la précarité des conditions matérielles de vie » des nouveaux affranchis⁷² ; inégalités dans le domaine de la santé, mais également disparités dans la répartition des richesses et dans la qualité des conditions de vie, inégalités des revenus d'autant plus pénalisantes qu'il n'existe pas de mécanismes de protection sociale et de minima sociaux. Une lettre autographe du 27 novembre 1865 du gouverneur de Lormel constate « les effets foudroyants de la contagion sur notre malheureuse population noire et de couleur » (24, p. 14). Occasion de se rappeler que les historiens considéraient que l'usure du matériau humain était une cause probable du grand retour de la peste au milieu du XIV^e siècle en Europe⁷³.

Les salaires agricoles qui oscillaient entre 1 F et 1,25 F par jour avant 1900, tombent à 0,80 et même 0,75 F sur certains centres de la Grande-Terre ; jointe à l'inflation provoquée par la hausse du change, cette diminution des salaires plonge toute

70. Voir 22k, p. 83-87, un rappel de quelques revenus incluant tantième, intérêt statutaire, dividendes.

71. On aura noté que les groupes sociaux intermédiaires n'existent pas ou sont insignifiants, liés en partie à la faiblesse de la mobilité verticale.

72. TAFFIN (Dominique), « Un passager clandestin ? Le choléra à la Guadeloupe (1865-1866) », *BSHG*, 1990, n° 83-86, p. 16-17. Le Conseil supérieur de santé de la Marine refuse de publier le rapport de 1867 de Wather, officier de santé de marine, parce « qu'il ne semble pas utile de faire la confidence au public... d'une pareille misère » ; il ne sera publié qu'en 1885, *Épidémie cholérique de la Guadeloupe* (17). Pour D. Taffin le choléra a joué un rôle actif dans l'évolution démographique et sociale de la Guadeloupe, mais c'est aussi un réactif puissant, à la fois indicateur sanitaire et surtout social et politique (p. 3). Mortalité totale de l'épidémie : 11 939 personnes. - / Laflleur (Gérard) l'a étudié à Bouillante : « Une épidémie de choléra à Bouillante (1865-1866) », *BSHG*, 1983, n° 56, p. 19-28.

73. « Les historiens s'interrogeaient... [sur] : le grand retour de la peste au milieu du XIV^e siècle... l'exploitation seigneuriale, prise dans sa logique, a-t-elle préparé le terrain de la catastrophe, en usant jusqu'à l'absurde le matériau humain ? » J. Revel et J.-P. Peter, « Le corps. L'homme malade et son histoire » in *Faire l'histoire, op. cit.*, t. 3, p. 171.

la population du pays sucrier dans une atroce misère (22j, p. 37, note 198). Le salaire à la tâche est substitué au salaire à la journée : en élevant le quantum des tâches pour des salaires qui, eux, demeurent inchangés, on abaisse ainsi le coût réel du travail (22j, p. 38, note 199). Après la dure grève de 1910, le salaire moyen pour la coupe⁷⁴ qui était de 0,90 à 1 F depuis 1905, est porté à 2 F pour les hommes, 1,50 F pour les femmes et 1,25 F pour les enfants (22j, p. 44, note 238) ; en 1911, ces salaires subiront une baisse de l'ordre de 25% qui seront récupérés l'année suivante suite à la forte hausse du cours du sucre (22j, p. 44, note 241).

En 1905, 57 ans après l'abolition de l'esclavage, un syndicat d'ouvriers agricoles tentait d'exploiter le centre industriel et agricole de Zévallos, au Moule. Les recherches entreprises pour saisir ce bout d'histoire enfoui dans la mémoire collective mettaient en lumière la pauvreté de l'historiographie du mouvement ouvrier-paysan⁷⁵ ; depuis 1993, les choses n'ont pas beaucoup changé. Aussi regrettons-nous l'absence dans le *Bulletin* d'une étude sur les mouvements sociaux (formes, degrés d'intensité, fréquence), même si les grèves de 1902 et 1910 sont bien connues grâce aux témoignages recueillis par A. Salinière dans un rapport que la Société d'histoire souhaite rééditer⁷⁶.

Aussi, pour conclure sur cette période 1902-1910, on ne peut que reprendre l'observation de Salinière : « Par sa dispersion et par son manque d'organisation, la classe ouvrière était sans force et sans défense devant les nécessités impérieuses du moment... Les doléances viendront plus tard ; mais dans ces années sombres, le travailleur de la terre se courba et œuvra... La grande paix des champs qui marqua cette époque fut certainement faite d'abnégation absolue ».

L'abolition de 1848, le bouleversement de la société par les processus industriels, n'ont pas fait plier « les bases des rapports sociaux, ni les relations fondamentales de pouvoirs et d'inégalités », ils n'ont pas changé « les pouvoirs, les centres de

74. Le salaire moyen du coupeur de canne est en général considéré comme une sorte de baromètre des rémunérations dans l'agriculture.

75. BUFFON (Alain), « L'affaire Zévallos : une expérience d'autogestion au début du siècle », *BSHG*, 1993, n°95-98, p. 41-77.

76. SALINIÈRE (Alfred), *Origines et causes du mouvement gréviste des Noirs de février 1910. Les petits Planteurs, réclamations et incidents divers*, Basse-Terre, 1910 (citation p. 41).

décision, les mécanismes-clefs des influences et des dominations ». Mais, dans le même temps, il faudrait « réviser une certaine vue réductrice, voire misérabiliste » de la période de l'esclavage et post-abolitionniste, et reconnaître qu'elle recélait aussi en elle-même « des réserves de dynamisme, des virtualités d'adaptation, des capacités de réponses »⁷⁷. Et puis alors, examiner dans quelle mesure l'opposition des dominants et des dominés constitue le moteur du mouvement.

B. Le financement

La mise en place d'un système bancaire avec, d'un côté, la Banque de la Guadeloupe, institut d'émission et banque de crédit agricole et, de l'autre, le Crédit foncier colonial (CFC), établissement de crédit à moyen et long termes, constitue le deuxième facteur du changement.

« La Banque de la Guadeloupe est issue de l'abolition de l'esclavage ; une partie de l'indemnité, destinée à dédommager les propriétaires, sert à constituer le capital de la banque... Elle reçoit le monopole de l'émission des billets qu'elle conservera jusqu'en 1944... La véritable originalité de l'institution réside dans la faculté qu'elle a de prêter sur récoltes pendantes qui en fait une véritable banque de crédit agricole... Elle effectue des opérations de change ; son intervention consiste en remise d'effets et en émission de mandats cédés aux importateurs. » (7a, p. 20-21)

La crise du change de 1895 est à l'origine d'un énorme débat sur ses causes ; est-elle provoquée volontairement par la Banque de la Guadeloupe sous la pression des usiniers ? Résulte-t-elle du déficit de la balance commerciale, voire de la collusion de la Banque et de l'usine ? Le versement aux Archives départementales des registres des procès-verbaux du conseil d'administration de la Banque a permis de mieux préciser le rôle et les responsabilités de chacun des acteurs : les déséquilibres du marché, les pressions de l'Usine, la politique aventuriste de la Banque, le silence de l'État. (22 f).

« La préoccupation principale [de la Banque] est le maintien de ses réserves de change. On pourra certes retrouver

77. Ces remarques de Jean Bouvier s'agissant de la France du XIX^e siècle s'appliquent *ne varietur* à la Guadeloupe. BOUVIER (J.), *op. cit.*, p. 14.

superficiellement les réactions monétaires compensatrices de retour automatique à l'équilibre... ; mais le jeu n'est pas en toute rigueur conforme au schéma classique : d'une part, le mécanisme joue de manière très imparfaite ; l'ajustement est réalisé... par appel au crédit et grâce au jeu de facilités financières ; d'autre part, l'ajustement, lorsqu'il est réalisé, est obtenu au prix de niveaux économiques particulièrement déprimés. » (7a, p.21).

Le Crédit foncier colonial naît en 1863 ; il succède à la Société de crédit colonial créée en 1860. Son objet essentiel : prêter aux propriétaires les sommes nécessaires à la construction de sucreries, au renouvellement et à l'amélioration de l'outillage. Avec la période des grandes crises sucrières de 1884-1886, 1891-1896, 1902-1910, les exportations de sucre connaissent des fluctuations en quantité et en valeur plus nombreuses et plus accentuées ; le CFC exécute ses débiteurs défaillants ; devenu, faute d'acquéreurs locaux, adjudicataire de la plus grande partie des immeubles expropriés, il réclamera à la colonie la différence entre le prix d'adjudication et le montant du prêt, mettant ainsi « en coupe réglée » le budget de la Colonie. (7a, p. 21-24)

S'agissant des commissionnaires, il est intéressant de comparer deux textes, l'un du XVIII^e siècle relatif à Bologne, l'autre du XIX^e siècle qui concerne Beauport ; ils confirment une remarquable permanence des règles du commerce de l'argent et des relations commerciales dans des contextes pourtant différents :

« À Nantes, nous dit Debien, Charret de la Clartais [négo-ciant] reçoit les sucres et cafés pour les vendre aux meilleurs cours. Il fournit et envoie aux plantations l'outillage, les pièces de moulin, les formes pour les sucres, les toiles pour l'habillement des esclaves, les salaisons, farines et vivres secs... Il doit vérifier les comptes. Sa place s'explique parce qu'il est le banquier des plantations ; il leur a accordé de grands crédits ; les récoltes sont leur garantie » (11, p. 12).

Aux termes des statuts de Beauport c'est J.-F. Cail qui sert de banquier-commissionnaire à l'usine en métropole. S'appliquent sans doute, nous dit C. Schnakenbourg, les mêmes conditions que celles faites à Darboussier en 1867 : 3% de commission sur le montant de toutes les opérations effectuées par son intermédiaire (vente des sucres consignés par l'usine et expédition de ses approvisionnements d'Europe) et, pour ses avances en compte-courant, un intérêt théoriquement de 6% mais qui,

compte tenu de divers frais supplémentaires venant s'ajouter au taux de base, se monte en réalité à 9,5%. Chaque année, la liquidation Cail perçoit ainsi environ 85 000 F de commissions sur la vente des sucres de Beauport et Gentilly réunis. (22i, p.87)

La Banque de consignation est le commissionnaire de Beauport de 1886 à 1901 et de Darboussier ; un autre « très important » commissionnaire est la maison Deville et A. de Saint-Alary de Marseille, correspondant de Blanchet et Gardel (22f, p. 37). La maison de Saint Alary ou ses successeurs immédiats « auront pendant vingt ans la position du commissionnaire exclusif de la Société pour l'achat des approvisionnements [et] la consignation et la vente des produits de l'usine » (art. 13 des statuts de la C^{ie} marseillaise de Sucreries coloniales). (22j, p. 25 et 22f, p. 47).

Nous avons retrouvé le même cheminement des transferts de fonds de la Guadeloupe vers la métropole (22i, p. 118-119, note 361) que nous avons pistés dans une étude sur les relations entre le CFC et ses emprunteurs antillais et réunionnais dans la seconde moitié du XIX^e siècle⁷⁸.

C. La mobilisation de la force de travail

L'abolition va faciliter la mobilité de la force de travail ; on a vu que l'absence d'élasticité était un des facteurs limitatifs de l'efficacité de la main d'œuvre servile. L'immigration va accroître le nombre des travailleurs : entre 1854 et 1889, 43 326 Indiens sont introduits à la Guadeloupe et 6 000 Congolais entre 1858 et 1861.

Sur cette période de transition, nous avons retenu une mesure caractéristique de la volonté de sauvegarder les structures de l'économie de plantation : une « législation sanguinaire » contre le vagabondage, afin que « les travailleurs en passant de l'esclavage à la liberté demeurent néanmoins à la disposition des propriétaires ». L'amendement des banques coloniales pris, à l'initiative de Schœlcher, en vue de permettre leur création par prélèvement d'1/8^e de l'indemnité pour constituer le capital de la Banque (7b, p. 67-73), a un caractère plus progressiste.

78. BUFFON (A.), *Monnaie et crédit*, op. cit., p. 245-255, 303-331.

Sur la base des observations effectuées dans la région des Grands-Fonds, et à partir des états nominatifs des citoyens de 1796, du recensement des nouveaux citoyens de 1848-1851, des minutes notariales, G. Lawson Body a analysé les modalités d'avènement des affranchis et des nouveaux libres à la socialité⁷⁹. Il a identifié deux modalités principales : l'auto-production et la petite production marchande ; mais il a surtout montré que « l'irruption des nouveaux libres dans l'univers des propriétaires ne s'est pas faite par des occupations sauvages et sans titre, mais essentiellement à travers des transactions notariées... » (16b, p. 30). Observation qui s'est trouvée confirmée dans une étude de Christine Chivallon sur la paysannerie des mornes à la Martinique⁸⁰.

Un exemple particulier de mobilisation, c'est cette extraordinaire expérience d'autogestion d'une usine menée par un syndicat paysan, 57 ans après l'abolition de l'esclavage. Nous avons tenté de restituer « ce fragment d'histoire » afin de lui restituer sa valeur de « protocole d'expérience concrète » ; ce moment où se rêve, se prépare et se vit déjà l'impossible : « la suspension de l' ancestrale hiérarchie subordonnant ceux qui sont voués à travailler de leurs mains » à ceux qui disposent des moyens de production (7c, citation p.42).

CONCLUSIONS

Ces recherches font apparaître toute l'importance de la fin du XIX^e siècle comme la période du renforcement de la dépendance de l'économie guadeloupéenne.

Nous avons relu les articles économiques du *Bulletin* avec à l'esprit la problématique centrale d'une analyse des conditions de possibilité d'un développement au sein d'un système donné.

79. LAWSON-BODY, L.G. Babatoundé, de l'univers d'exclusion aux premières formes de socialisation des affranchis et nouveaux libres aux Antilles françaises » *BSHG*, 1995, n° 103, p. 6-39.

80. CHIVALLON (Christine), *Espace et identité à la Martinique. Paysannerie des mornes et reconquête collective (1840-1960)*, CNRS, 1998. Pour le Dr Bangou, la « lutte pour l'appropriation de la terre cultivée ou mieux encore contre l'expulsion des terres fertilisées depuis des décennies par le labeur des paysans sans titres qui s'y étaient installés » constitue le deuxième niveau de la lutte paysanne, plus important celui-là que l'écoulement des produits du jardin familial : *BSHG*, 1970, n° 13-14, p. 124.

Alors s'est imposée à nous l'existence d'une « limite », du « plafond » dont nous parle Fernand Braudel, « [bornant] la vie entière des hommes... la limite qui s'établit à chaque époque... entre le possible et l'impossible, entre ce qui peut s'atteindre, non sans effort, et ce qui est refusé aux hommes ».

Nous avons observé des phases alternées de croissance et de ralentissement, détectées, il est vrai, à partir des seules courbes sectorielles de production ou de commercialisation du sucre ; alternance de crises et de prospérité qui se déroulaient dans le cadre d'un modèle dont les variables bloquaient toute transformation radicale. Chaque poussée de croissance s'est brisée contre une « limite du possible » : un plafond de la production sucrière, des difficultés à augmenter la productivité agraire, des possibilités limitées de financement, des problèmes de commercialisation, le poids des mentalités, moteur et (ou) frein, « les répétitions de conflits multiformes » entre la colonie et sa métropole⁸¹.

Dans un article récent, un ingénieur agronome, Henri Touvin, repère « les actions à entreprendre pour redonner un coup de fouet à notre agriculture », c'est-à-dire étendre les limites du possible : le foncier agricole, le problème de l'eau, la diversification des cultures dans le cadre de systèmes de production, les débouchés (marché local et marché d'exportation) etc. Autant de blocages (structurels) à une croissance décisive, les uns internes, « inhérents au système qui les secrète en quelque sorte, les autres extérieurs à lui et parfois imprévisibles »⁸².

Une simple lecture des *BSHG* permet de constituer un vrai patchwork de constatations de ce type :

1 – Les usines génèrent une très réelle accumulation de capital en Guadeloupe entre le milieu des années 1860 et le début de la décennie 1880, mais elles ne peuvent en profiter pour consolider leur situation parce que, par le biais de divers

81. Ce paragraphe doit beaucoup à une lecture attentive de Braudel : « Cours 1959-1960 » et « Préface à une *Théorie économique du système féodal* (W. Kula) », dans *Les écrits de F. Braudel, op. cit.*, p. 171-172 et 506 ; *Civilisation matérielle, op. cit.*, t. 1 : *Les structures du quotidien : le possible et l'impossible*, Avant-propos, p. 11 ; t. 3 : *Le temps du Monde*, p. 512-513.

82. TOUVIN (Henri), « Réflexions sur l'agriculture en Guadeloupe », *BSHG*, 2000, n° 123, p. 53-58.

mécanismes institutionnels et financiers, ce capital ainsi dégagé localement est exporté vers la France au lieu de pouvoir être réinvesti sur place

La disparition des usiniers créoles n'est pas due seulement à la crise sucrière des années 1884 à 1905, elle est aussi la conséquence de la stratégie mise en œuvre par le capital métropolitain dans l'île dès la décennie 1860.

Autre exemple comparable à celui des industries d'exportation enclavées des pays en voie de développement : « il est ordinairement possible d'exploiter certains effets de liaison en aval, le sucre de canne peut être raffiné avant d'être expédié »⁸³, mais un arrêt du Conseil d'État du 21 janvier 1684 interdit d'établir à l'avenir aucune raffinerie dans les colonies.

2 – Le processus d'industrialisation coïncide avec une période de rétrécissement des débouchés sur le marché métropolitain du fait de la concurrence du sucre indigène de betterave, « favorisée aux dépens de l'industrie coloniale par une exemption absolue de droits... »⁸⁴. Il s'agissait de passer d'une situation de quasi-monopole d'un marché protégé par l'Exclusif à un marché concurrentiel et donc créer ses débouchés par des opérations actives.

3 – La recherche d'une alternative dans la banane se heurte aux mêmes difficultés. Nous devons à Jean-Claude Maillard une solide étude fort documentée sur la filière banane, poursuivie tout au long de sept numéros du *Bulletin*, ce qui a peut-être contribué à en atténuer l'impact⁸⁵. L'auteur passe en revue les débuts de la spéculation bananière en Guadeloupe,

83. Exemple d'absence d'effets de liaison que cite expressément un spécialiste reconnu de la « stratégie du développement économique ». Albert Hirschman, *op. cit.*, p. 132. BUFFON (A.), *Monnaie et crédit, op. cit.*, p. 34 note 59.

84. C'est la commission de Broglie elle-même qui le reconnaît : *Rapport de la Commission de mars 1843*, cité par BUFFON (A.), « Trois étapes de la filière sucre en Guadeloupe » dans *Construire l'histoire antillaise. Mélanges offerts à J. Adélaïde-Merlande*, CTHS, 2002, p. 115, note 26.

85. MAILLARD (Jean-Claude), « Éléments pour une histoire de l'industrie bananière en Guadeloupe et aux Antilles françaises », *BSHG*, 1967, n°8 ; 1968, n°9 et 11 ; 1970, n°13 ; 1975, n°25 ; 1978, n°37 ; 1986, n°67. Voir également FISSIER (Jean-Baptiste), « Contribution à l'histoire des débuts de " la Guadeloupe pays bananier " », 1981, n°47, qui rectifie un certain nombre d'imprécisions concernant le rôle de son père.

l'impact du cyclone de 1928 qui va accélérer la reconversion de la région de Basse-Terre vers la banane, les campagnes de Maurice Fissier, le problème du transport, l'aménagement du port de Basse-Terre, le problème de l'organisation de structures professionnelles au niveau local, régional et national. Dans cette histoire de l'industrie bananière en Guadeloupe et aux Antilles sont relevés des éléments dont une actualité récente a encore mis en lumière toute l'importance.

La réforme foncière elle, est entièrement déterminée et liée à la départementalisation ; son enjeu principal est le devenir du sucre. Pourtant le maintien de l'activité sucrière autrement que par le système de la plantation s'avère particulièrement destructeur. Aussi la réforme foncière a-t-elle suivi un long parcours de remises en cause et de soutiens à la plantation.

4 – L'étude de G. Lawson-Body montre bien le rôle des cultures secondaires indigo, coton, cacao, café... dans le processus de mise en valeur des Grands-Fonds ; on retrouve les mêmes caractéristiques que dans le cas de la production dominante : extrême dépendance de ces productions vis-à-vis du commerce extérieur, faiblesse des moyens financiers de ces petits habitants, caractère rudimentaire des techniques de production, recours à la main-d'œuvre servile peu abondante (16a, p. 65). L'auteur avance l'idée que « la mise au point... de techniques de production particulièrement rentables du sucre de betterave... aurait pu suggérer à la classe dominante dans ces colonies à sucre ... une reconversion vers des activités moins dépendantes du marché international, une orientation des capitaux disponibles vers le marché intérieur où l'abolition de l'esclavage... a créé des besoins importants... Ce sont les... métropolitains qui ont pris en charge ces besoins... à travers les importations... » (16b, p.29).

5 – L'article de Philippe-Alain Blérald *l'organisation des finances publiques à la Guadeloupe et à la Martinique*⁸⁶, constitue la seule étude sur les finances publiques dans l'ensemble de la collection ; il y a donc là un immense champ à défricher. L'auteur montre que l'État cherche à transférer sur la colonie

86. BLÉRALD (Philippe-Alain), « L'organisation des finances publiques à la Guadeloupe et à la Martinique sous l'Ancien Régime. Contribution à l'étude de l'état colonial », *BSHG*, 1983, n°57, p. 55-82.

le financement de la totalité des charges locales. La capitation – 60,4% des recettes du domaine d'Occident (Isles du Vent, 1733-1737) – repose sur les habitants-sucriers et épargne les négociants ; d'où cette sentence de Phélypeaux : « les marchands ne sont icy d'aucune utilité pour le Roy, ils ont peu de nègres domestiques et aucuns nègres esclaves parce qu'ils ne possèdent ny sucreries, ny terres, aussy ils ne payent aucuns droits de capitation ; d'ailleurs, au plus extrême besoin, ils n'aideraient pas d'un escu la Colonie pour l'empêcher de périr. » (6, cité p. 62, note 20).

Interpellé par une réflexion de Jean Bouvier : « si nous sommes incapables d'envisager notre avenir, n'est-ce pas parce que nous distinguons mal les enchaînements du proche passé ? »⁸⁷ il s'est agi pour nous, en présence d'un riche corpus, d'analyser les modes de fonctionnement dans la longue durée de notre société, les ruptures dans les enchaînements des croissances anciennes, sa réaction à ces ruptures, d'effectuer « une jonction conceptuelle entre les dynamiques historiques qui ont peu à peu convergé dans le sous- ou le non développement et le développement qu'on entend imprimer à la Guadeloupe d'aujourd'hui afin de pallier le défaut d'historicité du discours contemporain sur le développement. »⁸⁸.

Annexe

Liste des articles économiques cités

Les auteurs sont classés par ordre alphabétique et numérotés de 1 à n ; pour chacun, les articles sont cités par ordre chronologique et désignés par une lettre (a, b, c...) Chaque référence donne l'année et le numéro du *Bulletin*, ainsi que la pagination de l'article cité.

87. BOUVIER (J.), *op. cit.*, p. 10.

88. COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), HÉMERY (Daniel), PIEL (Jean), *Pour une histoire du développement. État, sociétés, développement*, L'Harmattan, 1988, p. 13-14.

- 1) ABÉNON, Lucien
 - a/ « Le problème des esclaves de contrebande à la Guadeloupe pendant la première moitié du XVIII^e siècle », 1978, n°38, p 49-57.
 - b/ « L'évolution de l'habitation de l'Ilet entre 1731 et 1765 d'après deux inventaires », 1984, n°60, p. 3-12.
- 2) ADÉLAÏDE-MERLANDE, Jacques
 - a/ « La commission d'abolition de l'esclavage », 1982, n°53, p. 3-34.
 - b/ 'Problématique d'une histoire de l'esclavage urbain, Guadeloupe, Guyane, Martinique (vers 1815-1848) », 1985, n°65, p. 3-24.
 - c/ « Travail libre et travail servile (Antilles et Guyane française) (1840-1848) », 1988, n°75, p. 3-16.
- 3) BANGOU, Henri
 - a/ « Le problème paysan à la Guadeloupe après 1848 », 1970, n°13, p. 111-130.
- 4) BARBOTIN, Maurice
 - a/ « Les moulins de Marie-Galante », 1967, n°7, p. 47-72.
 - b/ « Le nom des communes de Marie-Galante et la formation de ses bourgs », 1968, n°9, p. 133-152.
- 5) BECCARIA, Pierre
 - a/ « La réforme foncière en Guadeloupe », 1997, n°111, p. 51-103.
- 6) BLÉRALD, Philippe- Alain
 - a/ « L'organisation des finances publiques à la Guadeloupe et à la Martinique sous l'Ancien Régime. Contribution à l'étude de l'état colonial », 1983, n°57, p. 55-82.
- 7) BUFFON, Alain
 - a/ « La Guadeloupe à travers sa monnaie », 1978, n°39, p. 13-26.
 - b/ « L'indemnisation des planteurs après l'abolition de l'esclavage », 1986, n°67, p. 53-74.
 - c/ « L'affaire Zévallos : une expérience d'autogestion en Guadeloupe au début du siècle », 1993, n°95, p. 41-78.
 - d/ « Regard d'un historien créole sur la Révolution, A. Lacour (1805-1869) », 1995, n°106, p. 49-90.
- 8) BUSSET-VIDALET, Bernadette
 - a/ « L'habitation du Mont-Carmel », 1977, n°32, p. 5-24.
- 9) CHARTOL, Max
 - a/ « La Guadeloupe au milieu du XIX^e siècle. Problèmes économiques, financiers et sociaux », 1973, n°19, p. 7-117.
- 10) CHATILLON, Marcel
 - a/ « Le père Labat à travers ses manuscrits », 1979, n°40, p. 11-178.

- b/ « Sucreries au Brésil et aux Antilles à la fin du XVII^e siècle d'après Antonil et Labat », 1983, n°35, p. 15-50.
- 11) DEBIEN, Gabriel
a/ « Plantations à la Guadeloupe : la caféière et la sucrerie Bologne au Baillif (1787) », 1965, n°3, p. 11-21.
b/ « Les engagés des Antilles au travail (XVII^e siècle) », 1983, n°55, p. 3-14.
- 12) FALLOPE, Josette
a/ « Le problème sucrier en Guadeloupe dans la première moitié du XIX^e siècle (1815-1860) », 1975, n°23, p. 3-56 ; n°24, p. 3-50 ; n°25, p. 7-34.
b/ « Résistance d'esclaves et ajustement au système. Le cas de la Guadeloupe dans la première moitié du XIX^e siècle », 1986, n°67, p. 31-52.
- 13) FISSIER, Jean-Baptiste
a/ « Contribution à l'histoire des débuts de la " Guadeloupe pays bananier " », 1981, n°47, p. 35-46.
- 14) GAUTIER, Arlette
a/ « Les esclaves de l'habitation Bisdary (1763-1817) », 1984, n°60, p. 13-50.
- 15) LAFLEUR, Gérard
a/ « Une épidémie de choléra à Bouillante (1865-1866) », 1983, n°53, p. 35-48.
b/ « La distillerie Bologne de Basse-Terre : du sucre au rhum », 1995, n°103, p. 75-108.
- 16) LAWSON-BODY, Georges
a/ « Processus de peuplement de l'espace vivrier des Grands-Fonds », 1989, n°79, p. 31-137.
b/ « De l'univers d'exclusion aux premières formes de socialisation des affranchis et nouveaux libres des Antilles françaises », 1995, n°103, p. 6-39.
- 17) LOUIS-JOSEPH, Christian
a/ « Note sur la rentabilité des sucreries et du commerce colonial à la fin du XVIII^e siècle », 1983, n°57, p. 45-54.
- 18) MAILLARD, Jean-Claude
a/ « Éléments pour une histoire de l'industrie bananière en Guadeloupe et aux Antilles françaises », 1967, n°8, p. 43-59 ; 1968, n°9, p. 85-106 et n°11, p. 121-148 ; 1970, n°13, p. 131-156 ; 1975, n°25, p. 35-52 ; 1978, n°37, p. 3-24 ; 1986, n°67, p. 3-30.
- 19) MINTZ, Sidney
a/ « La plantation et la frontière paysanne : la dialectique de l'histoire antillaise », 1988, n°75, p. 51-59.
- 20) PARISIS, Denise et Henri
a/ « Le siècle du sucre à Saint-Martin français au XVIII^e siècle », 1994, n°99-102, 208 p.

- 21) PÉROTIN-DUMON, Anne
a/ « Course et piraterie dans le golfe du Mexique et mer des Antilles », 1982, n°53, p. 49-69.
- 22) SCHNAKENBOURG, Christian
a/ « L'industrie sucrière dans la partie française de Saint-Martin », 1967, n°8, p. 12-25.
b/ « La Guadeloupe au lendemain de la période anglaise, d'après le mémoire du procureur général Coquille (1763) », 1969, n°11, p. 11-64.
c/ « L'essor économique de la Guadeloupe sous l'administration britannique (1759-1763) », 1971, n°15, p. 3-40.
d/ « Statistique pour l'histoire de l'économie de plantation en Guadeloupe et en Martinique (1635-1835), 1977, n°31, p. 3-121.
e/ « Recherches sur l'histoire de l'industrie sucrière de Marie-Galante », 1981, n°48, p. 3-140.
f/ « La Banque de la Guadeloupe et la crise de change (1895-1904) », 1991, n°87, p. 31-95 ; 1995, n°104, p. 41-73.
g/ « Un grand industriel guadeloupéen du XIX^e siècle : Ernest Souques (1831-1908) », 1993, n°95, p. 79-149.
h/ « Note complémentaire sur l'histoire industrielle et financière de l'usine Bologne (1873-1887) », 1996, n°110, p.39-53.
i/ « Histoire de Beauport au temps des Souques (1836-1901). Recherche sur les causes de la chute des usines créoles en Guadeloupe au début du XX^e siècle », 1998, n°115, p. 61-138.
j/ « La Compagnie Marseillaise de Sucrerie Coloniale, histoire de l'usine Blanchet de 1880 à 1933 », 1999, n°119-120, 80 p.
k/ « La création des usines en Guadeloupe (1843-1884) », 2000, n°124-125, p. 21-115.
- 23) STHÉLÉ, Guy
a/ « Petit historique des grands recensements antillo-guyanais et en particulier de la Guadeloupe », 1998, n°115, p. 3-59.
- 24) TAFFIN, Dominique
a/ « Un passager clandestin ? le choléra à la Guadeloupe (1865-1866) », 1990, n°83, p. 3-46.
- 25) TOUVIN, Henri
a/ « Réflexion sur l'agriculture en Guadeloupe », 2000, n°123, p. 53-58.
- 26) VANONY-FRISCH, Nicole
a/ « Les esclaves de la Guadeloupe à la fin de l'Ancien Régime d'après les sources notariales (1770-1789) », 1985, n°63, p. 3-165.